

Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

magazine

DOSSIER

LES ENJEUX DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE



ACTUS

Fête des vendanges
Samedi 26 septembre
➤ page 16

VIE LOCALE

Les activités périscolaires
sur inscription
➤ page 22

PORTRAIT

Jean-Paul Lemaire,
l'envie d'aider
➤ page 36

À partir de la rentrée, les réservations aux activités périscolaires sont obligatoires. Renouvelez vos choix sur le Portail Famille avant le 15 du mois précédant l'accueil.

Nouveau
Activités périscol@ires

Accueil préscolaire
Accueil postscolaire
Étude

Accueil du soir
Accueil de loisirs (du mercredi et des vacances scolaires)

Service de l'Action Éducative
Mairie Bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie - 01 30 72 38 32 - education@ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT

Accompagner ses enfants
Rencontres parents-professionnels

Accompagner son enfant tout au long de sa scolarité
Mardi 29 septembre à 20 h
Centre socio-culturel des Chênes
9 rue Utrillo / 01 34 14 32 65

Communiquer en famille
Mardi 13 octobre à 20 h
Centre socio-culturel François-Rude
Allée Jean de Florette / 01 34 44 24 60

8-12 ans, déjà adolescents ?
Mardi 24 novembre à 20 h
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux / 01 34 44 10 30

Service municipal Prévention santé
100 rue Louis-Savoie - 95120 Ermont - 01 30 72 31 78 - prevention@sante@ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT

La maison de santé des Espérances a ouvert ses portes

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous avec un médecin généraliste.

Maison de santé des Espérances
121 rue Jean-Richepin - 95120 Ermont - 01 30 72 37 40
(place du Foirail, face au commissariat d'Ermont, à proximité du centre commercial Cora)

Lundi et mercredi de 9 h à 19 h / mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

VILLE d'ERMONT

Élections du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Jeunes et citoyens
Du CMI au lycée (moins de 18 ans)

Engagez-vous pour votre ville !

Élections :
Mardi 6 octobre 2015 dans les collèges et les lycées.
Mercredi 7 octobre 2015 dans les écoles élémentaires.
Samedi 10 octobre 2015 à l'Espace Jeunesse, pour les jeunes non scolarisés à Ermont (14 h-16 h).

Installation du nouveau conseil municipal : vendredi 16 octobre à 18 h 30, en mairie, annexe B.

Dépôt des candidatures jusqu'au lundi 28 septembre 2015 - 18h dans vos établissements scolaires ou à l'Espace Jeunesse

Direction Jeunesse et Sports
Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont - 01 34 44 10 37 - www.ermont.fr

VILLE d'ERMONT

- **Éditorial** p. 3
- **Retour en images** p. 4
- **En bref** p. 10
- **Actus** p. 13
- **DOSSIER**
- **Les enjeux du nouveau contrat de ville** p. 17



- **Associations** p. 21
- **Vie locale** p. 22
- **Culture**
- **Programmation 2015/2016** p. 25
- **Conférences** p. 28
- **Spectacles d'octobre** p. 30
- **Actualités** p. 31
- **Au cinéma** p. 32
- **Agenda** p. 33
- **Tribunes du conseil municipal** p. 34
- **Numéros utiles et état civil** p. 35
- **Portrait**
- **Jean-Paul Lemaire, l'envie d'aider** p. 36

Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal, contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50.

Un nouveau plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme, qui fixe les principes et les règles d'urbanisme de notre commune a une dizaine d'années. À l'époque de son adoption, il avait fait l'objet d'un grand débat public où tous les habitants avaient été invités à participer au choix des grandes options qui devaient gouverner la gestion de notre espace public, mais aussi privé (quel type d'habitat, quelle part donner aux zones naturelles, comment préserver nos arbres, nos jardins, nos parcs, comment éviter la division de notre commune entre des quartiers sans lien entre eux ?). Nous étions au début du choix municipal en faveur du développement durable et donc de la préservation de notre environnement.

Le document d'orientation qui fut adopté (le projet d'aménagement et de développement durable - PADD -) traduit ces choix et s'est imposé à la réglementation d'urbanisme qui en découle, et donc au découpage de la ville en zones ayant chacune leurs règles (part des espaces verts, places de stationnement, taille des constructions d'habitation) selon le type d'habitat (collectif ou individuel), mais de façon à ce que l'ensemble forme un espace cohérent et harmonieux.

Il nous faut aujourd'hui réviser, c'est-à-dire modifier substantiellement, notre plan local d'urbanisme, pour deux raisons :

- La première est que dix ans sont passés et que la configuration de notre ville a changé. Des quartiers d'habitat collectif ont été rénovés, voire reconstruits (gare d'Ermont-Eaubonne, centre-ville), les quartiers pavillonnaires ont tendance à se fractionner sous l'effet des tentatives de diviser les parcelles en propriétés plus réduites. Il faut donc donner une nouvelle cohérence à cet ensemble et surtout éviter que la densification prenne une forme excessive.

- La seconde est que le cadre législatif a changé, mais de façon contradictoire. D'un côté, de nombreuses lois nous incitent justement à respecter l'environnement (protection des espaces verts publics et privés, préservation des eaux pluviales, des arbres, limitation de l'emprise de l'automobile), mais de l'autre des lois tout aussi nombreuses, à commencer par la dernière entrée en vigueur en mars, nous poussent à densifier l'habitat tant en matière de construction d'immeubles que de démultiplication des maisons individuelles.

La municipalité s'est fixée jusqu'à fin décembre 2016 pour mener cette révision. Il ne s'agit pas de bouleverser notre plan local d'urbanisme mais de l'adapter au cadre législatif et territorial, en renforçant notre ancrage dans le choix du développement durable et donc de la préservation de l'environnement.

Un débat public très large va être conduit avec tous les citoyens et citoyennes de notre commune, avec les acteurs économiques, associatifs, par quartier et à l'échelle de toute la ville. Il se déroulera en deux temps : d'abord le nouveau projet d'aménagement et de

développement durable, dans un document plus clair et plus lisible, puis la partie règlementaire (zonage). Soyez donc nombreux à participer, sous la forme que vous préférerez, à ce débat et à ces choix dans les mois qui viennent avant que nous en fassions une synthèse qui sera soumise au conseil municipal. C'est de votre cadre de vie qu'il s'agit et cela mérite de s'y investir.



Hugues PORTELLI
Maire d'Ermont
Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont - Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38 - mairie@ville-ermont.fr - ermont.fr - Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Lucie Benoist, Nathalie Morelle, Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies : Julie Lucas - Réalisation de la maquette : scoopcommunication - 585 rue de la Juine, 45160 Olivet - 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette : BDSA l'Agence - 63 quai George V - 76600 Le Havre - 02 35 19 21 16 - Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : septembre 2015 - ISSN : 0296-015X.



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60% recyclé.



JEUX D'ERMONT

MARS, MAI ET JUIN

Course d'endurance, athlétisme, jeux ou relais, les écoliers d'Ermont ont tout donné pour briller lors des jeux d'Ermont. L'important était de participer, et le diplôme était le bienvenu !

TOURNOI DE JEUX VIDÉOS

18 ET 19 AVRIL

NBS Concept et l'association Spartiate Clan, en collaboration avec la ville, ont organisé un tournoi FIFA 15® sur console, à l'Espace Jeunesse, réunissant vingt-quatre équipes et les meilleurs joueurs français et belges. Ce tournoi était homologué Ligue française de football virtuel et labellisé par la communauté FIFA Actuality "Silver Tournament".



FÊTE TOUS DES OURS ET REMISE DES PRIX DU CONCOURS MON ÉCOLE DU FUTUR

30 MAI

Vous étiez très nombreux à vous mobiliser aux côtés des ours polaires contre le changement climatique ! Les trois projets lauréats du concours Mon école du futur ont été annoncés lors de cet après-midi. Ils ont reçu une subvention de 500€ qu'ils ont offerte à l'association de leur choix.



ÉCHANGES SCOLAIRES

21 MAI

M. le Maire a reçu vingt-sept collégiens allemands de Lampertheim accompagnés de trois professeurs, et les familles ermontoises qui les ont accueillis dans le cadre des échanges scolaires organisés cette année grâce au partenariat entre le collège Jules-Ferry et la commune.



THÉ DANSANT

28 MAI

Les seniors étaient une nouvelle fois très nombreux et ont assisté au spectacle *Croisière des comédies musicales*.



INAUGURATION DE LA MIELLERIE

2 JUIN

La miellerie a été inaugurée en présence de M. le Maire, des élus, d'apiculteurs locaux, du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) et des agents municipaux. Également ouverte aux apiculteurs de la ville, elle permet d'extraire et de conditionner le miel des ruches municipales.



CONCOURS SCOLAIREST

3 JUIN

Bravo à Ambre Bounechada, élève de CM2 de l'école élémentaire Eugène-Delacroix, arrivée 3^e au Concours des Petits chefs Scolairest (prestataire de la restauration scolaire). Ce concours mettait en concurrence 600 candidats de plusieurs villes de la région pour la conception et la réalisation d'un plat.



FÊTE DES VOISINS

29 MAI

C'est dans une ambiance très conviviale que les locataires d'Ermont-Habitat ont participé à la Fête des voisins.

DÉPOSEZ VOS PHOTOS SUR ERMONT.FR



SPECTACLE DES CENTRES SOCIO-CULTURELS

4 ET 5 JUIN

Les parents des élèves des écoles Louis-Pasteur, Victor-Hugo 1, Victor-Hugo 2, Eugène-Delacroix et Alphonse-Daudet se sont rendus au Théâtre Pierre-Fresnay pour les spectacles mêlant cirque, danse, théâtre, musique et chanson dans le cadre du Projet de développement culturel : *Itinérance & L'expression de la parole sous toutes ses formes*.



LE CMEJ ET LE SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉCOMPENSÉS PAR LE DÉPARTEMENT

5 JUIN

Le jeu 100% local : "Parcourons la ville d'Ermont", créé par les élus du CMEJ et l'intervenante spécialisée en éducation au développement durable, a été primé par le Conseil départemental.

MARCHÉ GRATUIT

6 JUIN

Large succès pour le 2^e marché gratuit organisé, cette année, au cœur de la résidence des Espérances avec près de 3 000 objets donnés. Nouveauté pour cette édition : l'équipe des Médiaterre proposait une disco-soupe pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.



JARDINS EN FÊTE

6 ET 7 JUIN

Les jardins ermontois ont ouvert leurs portes à l'occasion de la 5^e édition de Jardins en fête, organisée par la MJC, en partenariat avec la ville d'Ermont.



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

10 JUIN

Balade et visite des jardins familiaux avec les jeunes en service civique de l'Association Unis-cité, les résidents de Jeanne d'Arc et des Primevères et l'association des Jardins familiaux, suivies d'un goûter de l'amitié.

JULES-FERRY EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

10 JUIN

Bravo aux 60 élèves du collège Jules-Ferry qui sont arrivés 2^e au tournoi interscolaire au championnat de France de Rubik's cube®, organisé à Tours. Monsieur le Maire a félicité toute l'équipe lundi 22 juin pour ces excellents résultats (chrono de 1 minute 27 secondes) et le travail mené tout au long de l'année.



FÊTE DE LA JEUNESSE

13 JUIN

C'est sous le soleil que les Ermontois se sont retrouvés pour une balade familiale en rollers ou trottinette et pour la traditionnelle Fête de la jeunesse.



Le conseil de quartier Passerelles/Carreaux/Commanderie/Templiers et le Centre socio-culturel François-Rude proposaient un programme riche en divertissements.



LES QUARTIERS EN FÊTE

13, 20 ET 27 JUIN

Trois fêtes, une multitude d'activités et beaucoup de rires !

Le 13 juin, jeux, goûter, animations et soirée dansante ont ravi petits et grands lors de la fête du quartier d'Ermont-Eaubonne.



Après-midi jeux de société à la Pergola des Chênes et des Espérances pour le quartier Espérances/Arts.

APPEL DU 18 JUIN

Jeudi 18 juin, les Ermontois ont célébré l'appel à la Résistance du Général de Gaulle.



DÉPARTS EN RETRAITE

22 JUIN

M. le Maire et Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation, ont reçu les enseignants partis à la retraite à la fin de l'année scolaire. Ce moment a aussi été l'occasion de féliciter des enseignants pour les projets qu'ils animent dans les écoles et les élèves qui ont participé à différents concours "Rubik's cube", "Petits chefs"...



FÊTES DE JUMELAGES

27, 28 ET 29 JUIN

Les fêtes de jumelage se sont déroulées cette année à Adria, en présence des Maires et des délégations de Chieri (Italie), Rovigno (Croatie), Maldegem (Belgique), Lampertheim (Allemagne) et Swidnica (Pologne). L'an prochain, Ermont et Lampertheim fêteront leurs 50 ans de jumelage et en 2017, c'est la ville d'Ermont qui organisera les Rencontres Jumelées.



REMISE DES DICTIONNAIRES

18 ET 25 JUIN

Tous les élèves de CM2 de la commune ont bénéficié d'un dictionnaire, remis par M. le Maire et Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation.

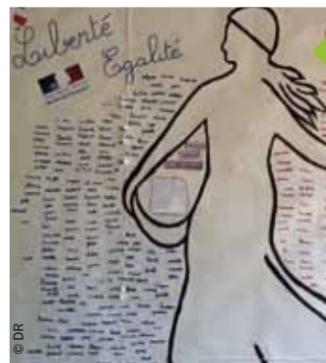
LES ANIMATIONS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire Jean-Jaurès, encadrés par les animateurs, ont participé à un concours organisé par Scolarest en confectionnant un chapeau de fruits pendant leur pause du midi. D'autres animateurs ont participé à cette activité et une élève d'Alphonse Daudet a reçu un cadeau.



LA CITOYENNETÉ EN AFFICHE

Suite aux attentats de janvier 2015, les établissements scolaires ont eu pour mission de transmettre aux élèves les valeurs de la République, du civisme et de la morale. Ainsi, à l'école élémentaire Louis-Pasteur, chaque classe a travaillé pendant trois mois sur ces thèmes. Chacun des 332 élèves a ensuite participé à la réalisation d'une grande affiche.



La petite enfance en fête



FERME AUX GIBUS

9 JUIN

Les animaux d'une ferme ont rendu visite aux enfants du multi-accueil Les Gibus.



EXPOSITION À LA CRÈCHE FAMILIALE LES MARMOUSETS

12 JUIN

Les parents des enfants accueillis à la crèche familiale Les Marmousets étaient invités à admirer l'exposition de photos des petits chérubins autour d'un goûter.

À PETITS PAS FAIT SA KERMESSE

23 JUIN

Le multi-accueil À petits pas a organisé une kermesse ; au programme : château gonflable, piscine à boules, stand de maquillage, pêche aux canards et goûter.



L'été à Ermont



ACCÈS SPORT JUILLET

Pendant le mois de juillet, les Ermontois âgés de 11 à 17 ans ont pu s'abonner gratuitement à plusieurs activités sportives proposées par la direction Jeunesse et Sports.

PETITS BATEAUX JUIN ET JUILLET

Les petits moussaillons ont pris le large en faisant voguer les voiliers prêtés par la Municipalité sur le bassin du Théâtre Pierre-Fresnay.



BIBLIOTHÈQUE DE RUE JUILLET ET AOÛT

Durant tout l'été, dans le cadre de l'opération Bibliothèque de rue organisée par Val-et-Forêt, les bibliothécaires ont sillonné les rues de la ville à triporteur et se sont installés dans les parcs ermontois, pour le plus grand plaisir des familles.



TERRASSES DE L'ÉTÉ JUILLET ET AOÛT

En juillet, les Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude ont proposé différentes activités pour des moments de partage et d'échanges. En août, ces terrasses de l'été ont déménagé à la Pergola des Chênes et des Espérances.

Du nouveau pour la réussite de nos écoliers



18 vidéoprojecteurs interactifs (VPI), nouvelle génération de tableaux numériques interactifs (TNI), ont été installés dans les écoles cet été. Il s'agit de vidéoprojecteurs destinés à projeter une image sur un tableau blanc, permettant ainsi l'interactivité avec l'utilisation d'un stylet.

Ces outils apportent davantage de confort pour les enseignants et offrent des projections de qualité pour les élèves.

Ils rendent les apprentissages plus ludiques et retiennent l'attention des élèves. La ville a fait le choix d'équiper progressivement toutes les écoles et tous les niveaux depuis quatre ans, avec un budget de 86 000 euros cette année.

Après avoir équipé les CM2, CM1 et CE2 de TNI, les 18 VPI sont installés dans toutes les classes des CE1 des écoles de la commune. En septembre 2016, ce sera au tour des CP d'être équipés.

Seniors

Conférence santé

Vendredi 18 septembre de 10 h 30 à 12 h, les seniors ermontois (dès 60 ans) sont attendus à l'Espace Jeunesse (37 bis rue Maurice-Berteaux), afin d'assister à une conférence autour du thème de l'isolement social. Qu'est-ce que l'isolement social, ses causes et ses conséquences, comment ne pas rester seul au moment de la retraite, quelles aides sont possibles et comment prévenir ? Autant de sujets qui seront abordés par le Docteur Besse, gérontologue.

Thé dansant

Judi 24 septembre à 14 h 30, les seniors ermontois (dès 60 ans) sont attendus à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay pour le thé dansant organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette année, le show *Viva Espana !* sera animé par la Compagnie des lutins de la rue Orange. L'entrée est libre et gratuite.

Banquet

Samedi 17 et dimanche 18 octobre à partir de 12 h 15, se tiendra au Théâtre Pierre-Fresnay le traditionnel banquet des seniors. Les inscriptions auront lieu jeudi 17 septembre, de 9 h à 12 h, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay et du vendredi 18 septembre au vendredi 9 octobre au CCAS, aux horaires habituels.



Conseillère municipale déléguée,
Chargée des Seniors :
Mme Brigitte Oehler

➤ Centre communal d'action sociale (CCAS)
01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr

Conseil municipal

Judi 17 septembre à 20 h 45 aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal en mairie bâtiment B, salle Jacques-Berthod. Le conseil municipal est ouvert au public.

Inscriptions Jeunesse et Sports



- **Retrait des dossiers d'inscription, toutes activités :** Forum des associations, le samedi 12 septembre, à partir de 14 h (possibilité de les retirer à l'Espace Jeunesse à partir du 14 septembre aux horaires d'ouverture).
- **Contrat découvertes Sport et Culture :** inscriptions à l'Espace Jeunesse dès le 14 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.
- **Stage multisports,** du 19 au 23 octobre : inscriptions à l'Espace Jeunesse à partir du 21 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.
- **Activités jeunesse :** renseignements et inscriptions à l'Espace Jeunesse à partir du mercredi 16 septembre de 14 h à 18 h.
- **Activités aquatiques** (école de natation, natation adulte et aqua baby gym) : renseignements au Forum des associations. Inscriptions à la piscine municipale Marcellin-Berthelot à partir du lundi 14 septembre.

➤ Direction Jeunesse et Sports – 01 34 44 10 30

Fêtes de quartier

Différentes fêtes sont organisées dans vos quartiers jusqu'à mi-novembre.

- **Cernay/Glatignies :** dimanche 13 septembre, à partir de 12 h 30, participez au pique-nique partagé de votre quartier à l'accueil de loisirs Paul-Langevin.
- **Espérances/Arts :** rendez-vous au loto du quartier des Espérances, samedi 10 octobre, de 19 h à minuit, à la Pergola des Chênes et des Espérances.
- **Centre-ville/Jules-Ferry/Gros-Noyer/Calmettes :** le conseil de quartier organise une fête dimanche 15 novembre de 14 h à 18 h, au Théâtre Pierre-Fresnay (salle Yvonne-Printemps). Dans ce cadre, le conseil de quartier recherche des talents.

➤ Service Conseils de quartier – 01 30 72 31 52

Fermeture de la piscine

Afin de réparer le système d'ouverture de la coupole, la piscine sera fermée au mois de septembre, à partir du 31 août.



Forum pour l'emploi

Pour la première fois, les communautés d'agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt organisent ensemble un événement unique pour leurs deux terri-

ritoires : le forum intercommunal pour l'emploi **jeudi 17 septembre de 9 h à 17 h 30** au Centre des sports et loisirs de Franconville (CSL). L'objectif : faciliter le rapprochement entre les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi.

Ce forum va permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir accès à un grand nombre d'offres de proximité dans tous les secteurs et pour tous les profils, de rencontrer directement les recruteurs, de découvrir des formations et d'obtenir des conseils adaptés à leurs besoins. Un espace sera également consacré à la création d'entreprise, aux possibilités de financement de son projet et aux opportunités d'implantation.

➤ Communauté d'agglomération de Val-et-Forêt
rue du Centre Technique – 95120 Ermont
01 34 44 82 00
www.valeforet.org



Recherche de seniors bénévoles

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recherche des seniors bénévoles pour animer les rencontres intergénérationnelles à la ludothèque. Ces rencontres permettent de favoriser les échanges et le lien entre différentes générations. Les seniors sont accueillis à la ludothèque une à deux fois par mois de 10 h à midi afin de participer à des ateliers avec les enfants. L'échange se fait naturellement et la relation s'instaure autour du jeu. Les seniors intéressés peuvent contacter le CCAS.

➤ CCAS – Service seniors et handicap – 01 30 72 38 44

Réunions Téléthon

Cette année, le Téléthon se déroulera à Ermont les **vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre**. Afin de préparer au mieux cet événement, des réunions d'information sont prévues les lundis 7 septembre, 12 octobre et 9 novembre, à 20 h 30 en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod.

➤ 01 30 72 38 02

Les aides financières

Bourse communale

La bourse communale est une aide accordée par le Centre communal d'action sociale aux collégiens, lycéens et étudiants Ermontois (aide de 120 ou 150 € selon le niveau scolaire de l'élève). En 2014, 420 jeunes en ont bénéficié (349 en 2013). Pour y prétendre, il faut résider à Ermont et être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, technique ou professionnel du second degré ou poursuivre des études supérieures (hors études à l'étranger)*.

Pour en bénéficier, déposez le formulaire dûment rempli, disponible au CCAS ou téléchargeable sur ermont.fr, au plus tard vendredi 30 octobre prochain à 16 h 30, accompagné des documents demandés dans le formulaire.

*Être âgé de moins de 25 ans.

➤ Centre communal d'action sociale
01 30 72 38 50 – ccas@ville-ermont.fr



Pass'Sport

Le Pass'Sport est une aide financière octroyée aux familles en fonction de leurs revenus, pour permettre aux 6-18 ans Ermontois d'accéder à des activités sportives de loisirs ou de compétition, grâce à la réduction du coût de l'inscription dans un club sportif (liste sur le site de la ville) puisque les parents ou tuteurs légaux dont les ressources se situent entre la tranche 1 et la tranche 5 du quotient familial* bénéficient du remboursement d'un pourcentage de la cotisation annuelle.

Ce dispositif est ouvert chaque année jusqu'au 31 décembre.

*Vous pouvez calculer votre quotient familial sur le portail famille.

➤ Direction Jeunesse et Sports
01 34 44 10 30 – sports@ville-ermont.fr

Transports

Une aide financière est accordée aux élèves habitant Ermont et scolarisés à Ermont lorsqu'ils bénéficient de la carte Imagine R, le département n'assurant plus d'aide. La commune rembourse 50 % du coût de la carte Imagine R. Pour en bénéficier, adressez-vous à la Direction de l'Action Éducative avant le 30 octobre.

➤ Direction de l'Action Éducative
01 30 72 38 32 – education@ville-ermont.fr

Un nouveau site internet pour Ermont-Habitat

Depuis mai dernier, Ermont-Habitat se dote d'un nouveau site internet. Plus moderne, plus vivant et surtout plus interactif en direction des locataires, partenaires et autres visiteurs.

➤ www.ermont-habitat.fr

Réparons ensemble au Repair Café d'Ermont



Votre ordinateur vous a lâché ? Votre vélo ne roule plus ? Le jouet du petit dernier est cassé ? Ne les jetez pas : apprenez à les réparer au Repair Café d'Ermont tous les samedis de 9 h à 12 h. L'entrée

est gratuite, tout comme la réparation. Depuis son ouverture en avril dernier, plus de 200 personnes sont déjà venues au Repair Café d'Ermont qui a la chance de bénéficier d'une cinquantaine de bénévoles.

Dans ce lieu convivial accessible à tous à proximité de la Mairie, des bénévoles passionnés vous accueillent et vous apprennent à réparer vos objets pour leur offrir une seconde vie. Appareils électriques, vélos, ordinateurs, jouets, vêtements, meubles : chaque réparateur a sa spécialité !

Le principe : apportez votre objet cassé et mettez la main à la pâte avec les bénévoles du Repair Café. Vous n'avez rien à réparer ? Venez glaner des conseils, aider à réparer l'objet de quelqu'un d'autre ou imprimer un objet grâce à l'imprimante 3D.

Les règles du jeu

- Le visiteur reste aux côtés du réparateur tout au long de la réparation et y participe autant que possible.
- Pour éviter d'allonger la file d'attente, le visiteur ne présente qu'un objet à la fois. Une fois la réparation effectuée, il peut retourner à l'accueil et faire la file pour le 2^e objet ou revenir une autre fois.
- Les réparateurs font de leur mieux pour remettre en état les objets qui leur sont présentés mais n'ont pas d'obligation de résultat et aucune réclamation n'est possible. Ils peuvent également refuser une réparation.

➤ **Repair Café**
254 rue Louis-Savoie (dans le Parc de la Mairie)
Ouvert le samedi de 9 h à 12 h

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Mme Céline Bouvet



Val-et-Forêt

Rendez-vous avec la création d'entreprise !

Mercredi 30 septembre de 14 h 30 à 17 h, la Communauté d'agglomération organise, en partenariat avec Initiactive 95, une réunion d'information collective gratuite et ouverte à tous sur le thème de la création d'entreprise. L'objectif est d'aborder toutes les étapes clés d'un projet : formations, étude de marché, business plan, financement, statut juridique, formalités constitutives, implantation...

Vous avez une idée d'activité (entreprise, commerce ou association) et vous habitez sur Val-et-Forêt ?

➤ **Inscrivez-vous par mail à l'adresse**
deveco@val-et-foret.fr ou par téléphone
au 01 34 44 82 00

Enquête publique

Val-et-Forêt vous invite à participer à l'enquête publique sur le Plan local de déplacements du 21 septembre au 21 octobre inclus. Le dossier sera consultable en mairie.

➤ **Plus d'informations sur** www.valetforet.org

Solidarité

Ami Services

L'association Ami Services vous accueille un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses).

Les prochaines permanences auront lieu **jeudis 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre** au Centre communal d'action sociale.

➤ **Ami Services – 31 cours Albert 1^{er} à Eaubonne**
01 39 59 22 33

Le marché Saint-Flaive fête la rentrée



À l'occasion de la rentrée scolaire, la société Lombard et Guérin met en place, sur le marché Saint-Flaive, une série d'animations **samedi 5 et mercredi 9 septembre**. Au programme, des tickets à gratter avec des fournitures scolaires à la clé, et des centaines de cadeaux : cartables, sacs à dos, trousse ou classeurs.

Tournoi de pétanque pour tous



Que vous soyez valides ou non,
inscrivez-vous, ce tournoi
s'adresse à tous !

Pour la troisième année consécutive, le Service Handicap du Centre communal d'action sociale avec son Conseil ville-handicap, la Direction Jeunesse et Sports, en partenariat avec les associations des boulistes d'Ermont et Gentleman's organisent un tournoi de pétanque pour tous, samedi 3 octobre, de 9 h à 17 h 30 au Complexe sportif Raoul-Dautry.

Ce rendez-vous annuel remporte toujours un grand succès avec plus de 250 participants.

64 équipes de trois personnes seront composées d'un joueur en situation de handicap ou non, d'un joueur de haut niveau et d'un joueur licencié d'un club de pétanque.

Comme pour tout tournoi, les trois premières équipes recevront une coupe. N'hésitez plus, inscrivez-vous !

Lors de cette journée, initiez-vous à une autre variété de pétanque : la boule molle.

+ d'infos en mairie
et sur ermont.fr

➤ **TOURNOI DE PÉTANQUE POUR TOUS**
Samedi 3 octobre – 9 h > 17 h 30
Complexe sportif Raoul-Dautry
105 rue de Saint-Gratien
À partir de 16 ans

ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DES SOLIDARITÉS
M. Pierre Tellier



• **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Élections du CMEJ

Après deux ans, le mandat des jeunes du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) touche à sa fin. Les 6, 7 et 10 octobre prochains, certains membres remettront leur mandat en jeu, d'autres passeront la main à de nouveaux élus.

RAPPEL

Composé de jeunes Ermontois motivés et dynamiques, âgés de 9 à 18 ans, le CMEJ est une instance de démocratie locale de la commune composée de deux chambres :

- 28 sièges pour le Conseil municipal d'enfants, pour les enfants scolarisés en CM1, CM2, 6^e et 5^e.
- 27 sièges pour le Conseil municipal de jeunes, pour les jeunes de moins de 18 ans le jour des élections (4^e, 3^e, 2nde, en apprentissage, en lycée ou non scolarisés).

DATES

- **Mardi 6 octobre** de 9 h à 16 h, dans chaque collège et, de 12 h à 14 h, dans les lycées Van Gogh, Gustave-Eiffel et Ferdinand-Buisson.

- **Mercredi 7 octobre** de 9 h à 12 h, dans chaque école élémentaire.
- **Samedi 10 octobre** à l'Espace Jeunesse, de 14 h à 16 h, pour les jeunes scolarisés dans les établissements se situant hors commune (en lycées professionnels ou contrat d'apprentissage) ou non scolarisés.

CONDITIONS

Pour être candidat ou pour élire un candidat, plusieurs conditions sont à remplir :

- être muni de l'autorisation parentale de candidature délivrée par la Direction Jeunesse et Sports ;
- habiter Ermont au moment des élections ;
- être scolarisé en CM1 - CM2 - 6^e ou 5^e à la date des élections pour le Conseil municipal d'enfants ;

- être scolarisé en 4^e - 3^e - au lycée - en apprentissage et être âgé de moins de 18 ans à la date des élections pour le Conseil municipal de jeunes.

Les jeunes ont jusqu'au **lundi 28 septembre à 18 h** pour candidater, en déposant un bulletin d'inscription à l'Espace Jeunesse ou dans les établissements scolaires.

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS :
Mme Florence Mary



• **DIRECTION JEUNESSE ET SPORTS**
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
95120 Ermont – 01 34 44 10 30
cmej@ville-ermont.fr
pj.cyb@ville-ermont.fr
jeunesse@ville-ermont.fr
sports@ville-ermont.fr
<https://twitter.com/jeunesseermont>
www.facebook.com/InfosJeunesseErmont
InfosJeunesseErmont

Le Forum des associations : un rendez-vous incontournable

Samedi 12 septembre, de 9 h à 19 h, le Forum des associations et de la vie locale vous accueille au Théâtre Pierre-Fresnay, afin de présenter près d'une centaine d'associations œuvrant sur la ville.



DES INSCRIPTIONS

S'inscrire ou inscrire ses enfants à des associations sportives, culturelles, caritatives ou de solidarité... Découvrir les activités proposées par les services de la ville... Les raisons pour se rendre au traditionnel forum sont multiples.

DES ANIMATIONS

Parce que des démonstrations valent mieux qu'un long discours, le forum est aussi l'occasion de découvrir les disciplines des associations. Au programme : des démonstrations de danse avec la Gymnastique volontaire d'Ermont, les centres socio-culturels, Chupenn ha Lostenn, le Twirling dance club d'Ermont et

Ermont danse, la MJC, et des démonstrations sportives avec le Club gymnique d'Ermont, le Cercle de boxe française d'Ermont et les Arts martiaux ermontois.

DES DÉMONSTRATIONS

Et, en fil continu, le Conseil ville handicap, en partenariat avec l'association des Gentleman's, organise une démonstration de **Boules Molles de 14 h à 18 h**. La boule molle est une discipline de la pétanque, adaptée à tout public. Lors du Forum des associations, les petits comme les grands, personnes en situation de handicap ou non pourront s'initier à cette activité.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA VIE LOCALE

Samedi 12 septembre – 9 h / 19 h
Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay – 3 rue Saint-Flaive
Prolongée

Retrouvez le plan complet du forum sur ermont.fr



Qu'en pense Jean-Paul Bellon ? (Président de l'Association des clubs de tennis d'Ermont)

« Notre association décline la pratique du tennis de loisir et de compétition. Elle propose aussi une École de tennis pour les enfants de 4 à 18 ans et des cours pour adultes.

Chaque année, nous participons au Forum des associations pour présenter notre sport et inscrire les personnes intéressées qui ont la possibilité de participer à des initiations et des tests de niveau mis en place le jour même au tennis club. Les jeunes pourront bénéficier cette année d'une offre "maxi tennis" exceptionnelle. »

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES FINANCES ET DES ASSOCIATIONS : M. Xavier Haquin



SERVICE MUNICIPAL DES RELATIONS PUBLIQUES
Mairie – 100 rue Louis-Savoie
95120 Ermont – 01 30 72 38 28

Rencontres parents-professionnels

Le Service municipal Prévention Santé, les Centres socio-culturels des Chênes et François-Rude et la Direction Jeunesse et Sports organisent trois rencontres, entre septembre et novembre, pour permettre aux parents de mieux accompagner et comprendre leurs enfants.



médiatrices familiales à l'association Médiateurs dans la ville (Chatou, 78) vous donneront des pistes pour susciter au quotidien la coopération de vos enfants et développer entre vous un climat de confiance. Elles illustreront leurs propos d'exemples concrets.

8-12 ANS, DÉJÀ ADOLESCENTS ?

➤ Mardi 24 novembre à 20 h
à l'Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
01 34 44 10 30

Votre garçon a 8 ans et demi et il veut déjà être ado. Votre petite fille de 10 ans est déjà très coquette, réclame du maquillage et des talons. Votre fils de 11 ans veut un téléphone portable et surfer sur les réseaux sociaux.

Est-ce que votre enfant entre 8 et 12 ans se comporte déjà comme un grand et a des envies d'ado ? Est-ce grave de « faire l'ado » à cet âge ? Quelle(s) approche(s) le parent peut-il avoir par rapport à ces sollicitations ?

Cette rencontre sera animée par Miguel-Ange Garzo, psychologue clinicien et François Simonot, thérapeute, tout deux intervenants pour l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France. Cette association mène des actions de soutien aux acteurs éducatifs : parents, groupe familial, professionnels.

www.epe-idf.com

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE LA SANTÉ : M. Jean-Philippe Picard-Bachelier



SERVICE MUNICIPAL DE LA PRÉVENTION SANTÉ
Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
01 30 72 31 78 – ermont.fr

ACCOMPAGNER SON ENFANT TOUT AU LONG DE SA SCOLARITÉ

➤ Mardi 29 septembre à 20 h
au Centre socio-culturel des Chênes
9 rue Utrillo – 01 34 14 32 65

Comment donner l'envie d'apprendre à votre enfant ?

« Si je ne suis pas à côté de lui, il ne fait rien ». Quelle place occuper en tant que parent dans l'aide aux devoirs ?

Vous, parents êtes parfois découragés et vous vous interrogez sur la façon d'éduquer vos enfants, petits ou grands.

Leur réussite scolaire ne repose pas que sur les bonnes notes. Leur bien-être à l'école, leur adaptation à la vie en collectivité, les relations avec leurs enseignants sont autant de facteurs qui peuvent favoriser, ou défavoriser leur estime de soi, leur motivation, et donc, leur réussite à l'école. Les parents ont un rôle de premier plan mais comment accompagner les enfants, les préparer pour leur donner confiance en eux ?

Francine Delerue, psychologue scolaire et Patricia Ardoin, professionnelle de l'enseignement secondaire, illustreront par des exemples puisés dans leur pratique professionnelle ce qu'on peut entendre

par accompagnement des parents et donneront des éléments pour le faciliter. Elles aborderont également les limites que peuvent ou doivent avoir les parents pour guider leur(s) enfant(s) dans leur scolarité.

COMMUNIQUER EN FAMILLE

➤ Mardi 13 octobre à 20 h au Centre socio-culturel François-Rude
Allée Jean de Florette
01 34 44 24 60

Comment parler à votre enfant pour qu'il écoute ? Comment écouter votre enfant pour qu'il vous parle ? Comment mettre des limites tout en conservant un climat d'ouverture ?

Bien communiquer n'est pas chose aisée. Les difficultés de communication peuvent créer des tensions ponctuelles ou parfois de perpétuelles disputes entre enfant(s) et parents.

La communication permet aux adultes de créer (ou de rétablir) une relation plus sereine avec les enfants et d'exercer leur autorité sans « blesser », mais également de favoriser l'estime de soi et l'autonomie des enfants.

Que votre enfant ait 3 ou 17 ans, Marie-Anne du Tertre et Aurélie de Andrade,

Coup de projecteur sur la Fête des vendanges

Pirates des Caraïbes, Charlot, le Roi Lion, Star Wars ou encore Men in Black, des chars à l'effigie des héros de cinéma envahiront les rues d'Ermont samedi 26 septembre prochain, lors de la Fête des vendanges. Le thème du cinéma sera à l'honneur cette année. Du western aux effets spéciaux, en passant par le dessin animé ou les premiers films en noir et blanc, les chars seront décorés aux couleurs du 7^e art.



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Début de la séance à 19 h. Comme à l'accoutumée, en attendant l'arrivée des chars, M. le Maire pressera le raisin issu de la vigne ermontoise, le Clos Jouan. Pendant l'entracte, des animations raviront vos yeux et vos oreilles avec la présence des élèves du Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse Jacques-Juteau et de sa Batucada, du Twirling dance club, de la fanfare l'Ermontoise ainsi que du groupe breton Chupenn ha Lostenn et de Danse en chemin.

UN GÉNÉRIQUE DE FIN HAUT EN COULEURS

Enfin, rendez-vous à 20 h 30 place Anita Conti pour le traditionnel défilé de chars dans les rues de la ville, jusqu'au générique de fin : le feu d'artifice tiré du toit du Théâtre Pierre-Fresnay à 22 h.



Les chars : arrêt sur image

- AEC (Association éducative des Chênes) : *Incroyables destinées* (Charlot)
- Délirement Vôtre : *Pirates des Caraïbes*
- MJC (Maison des jeunes et de la culture) : *Microcosmos*
- Centres socio-culturels : *Men in black*
- Ass des Fêtes : Louis de Funès
- AVA (Aide vie action) : studio de cinéma
- Les jardiniers de la ville : *Le Roi lion*
- Conseil de Quartier des Chênes : le western
- Conseil de quartier Passerelles/Carreaux : *Titanic*
- Conseil de quartier Ermont/Eaubonne : Bécassine
- Accueils de loisirs : *Grease*
- Service Jeunesse : *Star Wars*

▼ FÊTE DES VENDANGES

Samedi 26 septembre
 19 h : pressage du raisin
 20 h 30 : départ du défilé place Anita-Conti
 22 h : feu d'artifice du Théâtre Pierre-Fresnay

• SERVICE MUNICIPAL RELATIONS
 • PUBLIQUES
 • 01 30 72 38 28

LES ENJEUX DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE



Agir pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et faire vivre la solidarité territoriale, telles sont les finalités de la politique de la ville que la Municipalité entend mettre en œuvre avec ses partenaires. Elle s'inscrit dans un nouveau cadre d'action : le contrat de ville nouvelle génération. La Communauté d'agglomération Val-et-Forêt, la ville d'Ermont et de nombreux partenaires se sont fixé des objectifs importants en faveur des quartiers et de ses habitants.

Retour sur le bilan des précédents contrats et présentation des actions à venir.

La politique de la ville en actions

La politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les territoires afin de maintenir une ville équilibrée et solidaire. L'objectif est d'améliorer la vie quotidienne des habitants résidant sur des quartiers concentrant des difficultés sociales, économiques et urbaines. La ville d'Ermont est impliquée dans la politique de la ville depuis près de vingt ans. Plusieurs contrats ont été signés avec le Conseil départemental, le Conseil régional et l'État.

BILAN DES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LA VILLE

Le contrat urbain de cohésion sociale a été signé en 2007 pour une durée de trois ans, puis renouvelé jusqu'à fin 2014. Il a notamment permis d'impulser et de soutenir des actions structurantes conduites par la commune ou par ses partenaires associatifs.

➤ Pour la réussite éducative



Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) aident les jeunes à reprendre confiance en eux, avec de l'aide aux devoirs, des apports méthodologiques et des activités culturelles et socio-éducatives.

Pour favoriser la prise en charge des enfants en difficultés scolaires, un dispositif d'accueil des collégiens exclus temporairement a été installé en partenariat avec les collèges Jules-Ferry et Saint-Exupéry, le Centre d'information et d'orientation (CIO), la Mission locale et l'équipe de prévention spécialisée.

Les actions socio-éducatives, culturelles et sportives en faveur des enfants et des jeunes des quartiers ont été favorisées et soutenues avec une offre péri et extrascolaire de qualité et un partenariat bien installé avec les établissements scolaires et l'Inspection de l'Éducation nationale.

Enfin, les familles ont été accompagnées avec les ateliers de soutien à la parentalité au Centre socio-culturel des Chênes et l'ouverture du Point information familles.

➤ Pour la citoyenneté et la prévention de la délinquance

La ville a souhaité développer les espaces d'expression de la citoyenneté pour que les jeunes s'investissent dans la vie locale. Ainsi, le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) fonctionne comme un véritable espace d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté.

Les habitants ont été davantage impliqués dans la vie de quartier, avec les sorties et séjours familiaux des centres socio-culturels par exemple. Enfin, des temps de rencontres interculturelles ont été mis en place avec le projet de développement culturel des centres socio-culturels.

Le partenariat développé avec la Maison d'Arrêt du Val-d'Oise (MAVO), initié en 2006, s'est décliné autour d'ateliers de formation linguistiques, de remise à niveau, d'ateliers musicaux, de théâtre et d'écriture, d'actions sportives et d'un chantier d'insertion. Ces actions visent à renforcer les compétences des détenus en fin de peine et à leur permettre de réussir leur réinsertion.

➤ Pour l'accès à l'emploi et le développement économique

Les ateliers sociolinguistiques mis en place par l'association Essivam, le club de recherche emploi, les chantiers de découverte de la Mission locale, les chantiers jeunes de la commune et la boutique école du CPCV permettent de lever certains freins à l'emploi comme le manque de maîtrise de la langue, l'absence d'expérience professionnelle ou encore le manque de qualification.

➤ Pour l'habitat et le cadre de vie

Des conventions de gestion urbaine sur l'éclairage et l'enlèvement des tags ont été réactivées avec les bailleurs sociaux. Des études ont permis la réalisation d'aménagements améliorant l'éclairage public, le stationnement et la collecte des déchets.

Le terrain multisports Degas a été réaménagé, un bâtiment de l'école maternelle Eugène-Delacroix reconstruit et la Pergola des Chênes rénovée.

La politique de la ville a également permis d'accompagner l'aménagement des espaces extérieurs dans le cadre de la reconstruction du Centre socio-culturel François-Rude.

➤ Pour la prévention et l'accès à la santé

L'éducation à la santé et la prévention des conduites à risque se sont développées, notamment avec le programme «Bouger plus, manger mieux» dont ont pu bénéficier plus de 1 300 enfants et adolescents et l'organisation d'un forum santé sur les drogues et les addictions qui a notamment permis d'accueillir 360 collégiens et lycéens dans le cadre de parcours thématiques accompagnés.



Un nouveau contrat de ville

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine réforme la politique de la ville.



Le contrat de ville a été signé le 19 juin en présence de Yannick Blanc, Préfet du Val-d'Oise, de tous les partenaires et du conseil citoyen. Monsieur le Préfet a félicité la ville pour la qualité de ce contrat.

Une nouvelle géographie prioritaire

Au titre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), la ville comptait trois quartiers prioritaires : les Chênes, les Espérances et les Passerelles-Carreaux, soit environ 13 700 Ermontois.

La nouvelle géographie du contrat repensé par l'État qui repose sur la prise en compte d'un critère unique (la concentration de population à bas revenus) ne retient qu'une partie du quartier des Chênes comme quartier prioritaire dit "QPV".

Les quartiers des Espérances et des Passerelles-Carreaux, territoires sortants, sont désormais en "veille active" : ils font l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics et continuent de bénéficier d'un accompagnement *via* le contrat de ville.

La participation des habitants

Un conseil citoyen a été installé pour participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du contrat de ville. Des habitants tirés au sort, des membres d'associations et des acteurs locaux le composent. Ce sont des partenaires à part entière. L'objectif est de stimuler et d'appuyer les initiatives citoyennes.

Un contrat de ville unique de nouvelle génération

Le contrat de ville est structuré autour de trois piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, et le cadre de vie et le renouvellement urbain. Il s'appuie sur un diagnostic qui a permis de définir, pour chacun de ces trois piliers, des priorités déclinées en plan d'actions.

De nombreuses actions, développées les années précédentes, seront renouvelées et consolidées tandis que de nouvelles seront mises en place ces prochaines années.

La cohésion sociale

➤ Favoriser les conditions de la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes

La prise en charge des élèves en décrochage scolaire sera améliorée, avec le renforcement des dispositifs de veille éducative et d'accueil des collégiens exclus temporairement.

Confrontée à une demande croissante, la ville confortera l'accompagnement à la scolarité et développera les actions de

soutien à la parentalité, notamment en direction des familles les plus éloignées de l'école. Enfin, une réflexion sera ouverte avec l'ensemble des acteurs pour améliorer les relations entre l'école et les familles.

➤ Renforcer le vivre ensemble et agir pour l'insertion sociale



Des démarches auprès des habitants seront menées par le service Politique de la ville afin de repérer des améliorations à apporter. Les actions visant à renforcer la convivialité et le lien social seront poursuivies et consolidées : repas de quartier, animations...

Les ateliers sociolinguistiques et les actions de lutte contre l'illettrisme permettant de renforcer l'autonomie sociale des personnes seront plus fortement ouverts aux habitants du quartier prioritaire. Un travail permettant d'améliorer le rayonnement de La Maison de la justice et du droit auprès des populations sera mis en place.

➤ Prévenir et lutter contre la délinquance des jeunes et la récidive

Des actions visant à renforcer les compétences et les mises en situation de travail des jeunes en risque de délinquance seront développées. Les dispositifs dits de 2^e chance (EPIDE, école de la 2^e chance) seront plus largement mobilisés.

L'insertion socio-professionnelle des jeunes sous main de justice sera améliorée, les mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération ainsi que la préparation des sortants de prisons seront consolidées.

➤ **Promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins**

Les actions d'information relatives à la santé seront encouragées en lien avec les problématiques sanitaires des habitants du quartier. Les deux maisons de santé pluri-professionnelles créées par la Municipalité participeront à cette action.

L'emploi et le développement économique

➤ **Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi**

La levée des freins à l'emploi sera poursuivie et amplifiée grâce aux actions de formation linguistique, les chantiers de préqualification, le parrainage des jeunes diplômés...

Une réflexion avec l'ensemble des partenaires sera ouverte sur les deux freins suivants : les modes de garde et la mobilité géographique. Des actions visant à rapprocher les habitants du quartier prioritaire de l'offre de service des opérateurs de l'emploi et de l'insertion seront initiées.

➤ **Focus sur une nouvelle opération emploi : « les mardis des Chênes : un premier pas vers l'emploi » les 3, 10, 17 et 24 novembre**

La ville, Pôle Emploi et les principaux acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion lancent une grande opération pour accompagner les demandeurs d'emploi vers la réinsertion professionnelle. L'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits du quartier prioritaire des Chênes seront invités pour un rendez-vous individuel avec des conseillers particuliers.

L'objectif de cette action ciblée qui se déroulera au cœur du QPV des Chênes est de proposer à chaque demandeur un accompagnement renforcé et adapté à ses besoins.

➤ **Soutenir l'insertion par l'activité économique**



La Municipalité a mis en place des clauses d'insertion sociale dans plusieurs marchés publics de travaux. Elle peut imposer à un prestataire d'avoir recours à des personnes éloignées de l'emploi pour l'exécution d'un marché. Plusieurs solutions s'offrent alors à l'entreprise titulaire du marché, la ville bénéficiant de l'expertise d'un « facilitateur de clauses ». Mises en place depuis 2014, ces clauses aident fortement au retour à l'emploi. La ville souhaite améliorer le suivi de l'exécution de ces clauses. Initialement déployées sur les marchés de travaux, elles seront étendues aux marchés de service. Les bailleurs sociaux seront également incités à s'en saisir plus largement.

Afin de renforcer les parcours d'insertion des publics les plus éloignés du marché du

travail, la ville souhaite également renforcer la coopération avec les structures d'insertion par l'activité économique.

Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Les bailleurs sociaux poursuivront leurs efforts en matière de réhabilitation des logements et d'amélioration des espaces extérieurs. Des programmes de rénovation sont d'ores et déjà engagés et seront poursuivis. Le bailleur Osica termine la réhabilitation de ses 631 logements et parties communes de la résidence des Chênes. Les espaces extérieurs seront également requalifiés. Ermont-Habitat réhabilitera les résidences Rossignaux 1 (avec 283 logements) et Rossignaux 2.

La ville continuera, dans la mesure de ses compétences, de traiter les incivilités qui troublent la tranquillité publique et résidentielle (rodéo motos, occupation de halls d'immeubles...).

La fusion entre les communautés d'agglomération de Val-et-Forêt et du Parisis au 1^{er} janvier 2016 laisse présager de nouvelles actions, notamment au niveau du développement économique et du logement telles que le soutien à la création d'entreprise ou la mise en place d'une convention intercommunale de mixité sociale.



L'AS Ermont sur tous les fronts



LES FOOTBALLEUSES AU PSG

Au printemps dernier, les footballeuses de moins de 13 ans du club AS Ermont se sont rendues sur le site de Bougival. Elles ont assisté à un entraînement de l'équipe féminine du PSG à huis clos avant la finale de la

Ligue des Champions. Elles ont pu obtenir des autographes, prendre des photos et échanger avec ces professionnelles de la Ligue 1, notamment avec Anissa Lahmari, qui joue également en équipe de France et pré-sélectionnée pour la Coupe du Monde.



LES SENIORS EN COUPE DE FRANCE

Belle victoire des seniors de l'AS Ermont en 2^e tour de la Coupe de France dimanche 14 juin contre Noisy le Grand (4-3).

Ermont-Plessis tennis de table en nationale 2 !



L'équipe première de l'EPBTT, 180 adhérents, a terminé en tête de sa poule en nationale 3 ; elle accède ainsi pour la première fois de l'histoire du club en nationale 2.

Le club, implanté depuis 16 ans, propose des séances d'entraînement hebdomadaires pour tout âge et tout niveau, dans deux gymnases d'Ermont (Van Gogh et Rebuffat) et au gymnase Guillaumie du Plessis-Bouchard. Le club recherche actuellement des partenaires pour son équipe 1 (dossier disponible sur le site). L'association vous donne rendez-vous au Forum des associations, samedi 12 septembre.

➤ www.epbtt.fr

Brocante de l'Amicale du personnel

L'Amicale du personnel de la ville organise une brocante dimanche 20 septembre, de 6 h à 18 h, sur les parkings du marché Saint-Flaive, de la gare Ermont-Halte et du Parc Beaulieu.

➤ vide-greniers.org

Appel aux Ermontois



Dimanche 24 novembre 1985, Robert Courtois organisait la première randonnée de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Ermont. Le groupe pédestre de la MJC d'Ermont fêtera ses trente ans d'existence samedi 28 novembre prochain. Vous avez marché avec le groupe ? Contactez la MJC qui est à la recherche de photos, de documents et d'anecdotes relatives à ses trente années de randonnée.

➤ **MJC d'Ermont**
01 34 15 73 31 – rando@mjcermont.com

Bourse aux vêtements

Rendez-vous mardi 27 octobre, de 16 h à 20 h, et mercredi 28 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay pour la traditionnelle bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie automne hiver, organisée par l'Association générale des familles d'Ermont. Pour déposer des vêtements, les étiquettes seront à retirer samedi 10 octobre, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, à la Maison des associations (2 rue Hoche).

➤ 01 39 59 00 65

Les activités périscolaires sur inscription

Pour améliorer l'accueil et la gestion des transitions entre les temps scolaire et périscolaire, la commune étend le système actuel de réservation sur le Portail Famille à toutes les activités périscolaires, sauf la restauration scolaire, pour la rentrée 2015-2016.



UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT

La Direction de l'Action Éducative accueille en moyenne 700 enfants par jour dans les différentes activités (hors restauration scolaire) et doit réserver de nombreuses prestations un mois avant la date, notamment les goûters et certaines activités.

En cette rentrée 2015, les inscriptions sont désormais nécessaires 15 jours avant le début de la période d'accueil. La Direction de l'Action Éducative aura ainsi à sa disposition des feuilles de présence à jour et pourra mieux planifier les activités des enfants et l'encadrement nécessaire. **L'objectif est d'assurer la meilleure prise en charge possible, avec deux priorités : la sécurité et le bien-être de l'enfant.**

Cette mesure a été présentée dans un premier temps au groupe de concertation, porté par Monsieur le Maire et composé de représentants de parents d'élèves, d'enseignants et d'agents municipaux. Elle a ensuite été approuvée par le conseil municipal en juin 2015.

UNE INSCRIPTION EN QUELQUES CLICS

Les inscriptions s'effectuent chaque mois sur le Portail Famille, suivant le calendrier des réservations disponible sur ermont.fr,

dans la rubrique "accueils de loisirs".

Les familles réserveront toutes les activités 15 jours avant le début de la période d'accueil. Si un enfant n'est pas inscrit, il pourra toutefois être accueilli en fonction des places disponibles et la facturation sera majorée de 50%.

Le Portail Famille est simple d'utilisation et accessible 7j/7 et 24h/24 depuis le site de la ville ermont.fr. Les familles sont déjà très nombreuses à utiliser cet outil pour les inscriptions aux accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires. Plus de 1 000 comptes ont été créés depuis 2012.

Les familles qui n'ont pas de connexion à Internet peuvent s'adresser directement au directeur de l'accueil de loisirs. Il se tient à leur disposition pour les accompagner dans cette démarche.

Deux outils sont consultables sur le Portail Famille : le guide utilisateur et les tutoriels créés à cet effet, pour apprendre à créer un compte et pour découvrir chaque étape de la réservation.

■ DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE
 ■ Mairie Bâtiment A
 ■ 100 rue Louis-Savoie
 ■ 01 30 72 38 32
 ■ education@ville-ermont.fr

Les activités concernées

- ACCUEIL PRÉSCOLAIRE : de 7 h 15 à 8 h 30
- ACCUEIL POSTSCOLAIRE (jusqu'au CP) : de 15 h 45 à 17 h 30
- ÉTUDE (à partir du CE1) : de 15 h 45 à 17 h 30
- ACCUEIL DU SOIR : de 17 h 30 à 19 h 15
- ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI : de 13 h 30 à 19 h 15
- ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : tous les jours (sauf samedis, dimanches et jours fériés) de 7 h 15 à 19 h 15

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION :
 Mme Martine Pégurier-Lelièvre

Conseiller municipal délégué, Chargé du Secteur Périscolaire :
 M. Emmanuel LANDREAU

Concours « Mon école du futur »

Tout au long de l'année scolaire 2014/2015, la mairie, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale, a proposé aux écoles d'Ermont d'imaginer l'école du futur sous l'angle du développement durable. Dix classes (5 écoles, 269 enfants) du CP au CM2 ont participé (seules ou en binômes) et réalisé sept projets. Les œuvres ont été exposées au Repair Café du 26 mai au 4 juin. Un jury composé d'élus, de l'Inspectrice de l'Éducation nationale, de membres du CMEJ et d'un expert en développement durable, a désigné trois lauréats. Lors de la Fête du développement durable, le 30 mai dernier, trois subventions de 500 € ont été remises aux lauréats par Monsieur le Maire pour les offrir à l'association de leur choix. Zoom sur les sept projets :



↳ D'une époque à l'autre, de notre réalité vers notre rêve

Lauréat. Subvention versée à l'Unicef. Classes de CP et de CM2 du groupe scolaire Jean-Jaurès en partenariat avec les apprentis menuisiers du CFA, le Syndicat Émeraude et l'intervenante arts plastiques de la ville. Enseignantes : Mmes Chérubini et Amériou.



↳ Notre école du futur

Lauréat. Subvention versée aux Restos du cœur. Classes de CE2 et de CM2 du groupe scolaire Jean-Jaurès avec l'aide d'une architecte du CAUE 95 et des intervenantes musique et arts visuels de la ville. Enseignantes : Mmes Lefebvre et Simon.

↳ Émission spéciale sur VH²E : l'école du futur

Lauréat. Subvention versée au Secours populaire. Classe de CM1 de l'école élémentaire Victor-Hugo 2 avec le soutien du Syndicat Émeraude et de l'intervenante musique de la ville. Enseignante : Mme Caron. Écoutez l'émission sur le blog de l'école : <http://blog.crdpversailles.fr/victorhugo2ermont/index.php/category/Cm1>



↳ L'éco-cité scolaire

Classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire Maurice-Ravel avec l'aide d'un architecte et de lycéens de Gustave-Eiffel. Enseignante : Mme Serrière.



↳ Un souvenir que nous allons chérir, version 2.0

Classes de CE2 et de CM1 de l'école élémentaire Victor-Hugo 1 en partenariat avec le Syndicat Émeraude et la médiathèque André-Malraux. Enseignantes : Mmes Boucher et Delorme.



Classe de CP de l'école élémentaire Louis-Pasteur avec le soutien de l'intervenante en éducation au développement durable de la ville. Enseignante : Mme Boivineau.



Journal positif



Journal négatif

↳ Un journal pour enfant en 2050

Classe de CM2 de l'école élémentaire Victor-Hugo 2 avec le soutien du Syndicat Émeraude. Enseignante : Mme Guilloux.

2^e édition du concours en 2015-2016

La Mairie propose aux écoles mais également aux collèges et aux lycées de participer à un nouveau concours, sur le thème « Art et Développement Durable ». Il s'agira pour les classes de créer une œuvre d'art pour faire passer le message du développement durable au sein de l'établissement scolaire. Les trois lauréats dans la catégorie écoles primaires obtiendront une subvention de 500 € à remettre à l'association de leur choix. Les établissements du second degré participeront à l'exposition finale des œuvres.

+ d'infos sur ermont.fr

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :
 Mme Céline Bouvet

■ SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 ■ 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
 ■ 01 30 72 38 52 – ermont.fr

Groupe scolaire Louis-Pasteur : une ouverture à la rentrée

Démarrée en juillet 2014, la réorganisation du groupe scolaire Louis-Pasteur prend fin après 14 mois de travaux. Les chantiers intérieurs et extérieurs sont livrés respectivement mi-août et fin août pour une ouverture au 1^{er} septembre, avec des aménagements pour l'école et un nouvel accueil de loisirs.



UN CHANTIER D'ENVERGURE

Les étapes étaient nombreuses : démolition des anciens bâtiments (gymnase, logement et garage) en 2012 et 2013, terrassement et évacuation des terres, fondations, gros œuvre, étanchéité des couvertures, pose des menuiseries extérieures et intérieures, doublage et cloisons, réalisation de la façade et des travaux voiries et jardins, finitions...

Durant toute la durée du chantier, la Municipalité a pris les mesures nécessaires pour permettre le déroulement de la scolarité des enfants dans les meilleures conditions possibles et pour minimiser les nuisances (bruit, poussière...). La sécurité a été assurée dans l'école et aux abords de l'école. Les parents d'élèves, le personnel enseignant, les directeurs d'écoles et d'accueils de loisirs ont suivi toutes les étapes du chantier grâce aux réunions trimestrielles du comité technique consultatif les réunissant avec les services municipaux.

DES NOUVEAUTÉS POUR L'ÉCOLE

De nouveaux espaces ont été aménagés : une salle de motricité pour les activités gymniques et d'éveil, un dortoir pour les petits, une réserve pour le rangement, un espace pour les Atsems ainsi qu'une salle polyvalente. Celle-ci comprend deux terrains de badminton et un terrain de basket avec marquage au sol, des poteaux pour accrocher les filets et quatre paniers de basket. Equipé d'un rideau, cet espace



est divisible, ce qui permet d'organiser des activités par groupe. Tous ces locaux mutualisés profiteront à l'école et à l'accueil de loisirs.

L'école maternelle a été partiellement réaménagée avec la création d'un préau et d'une salle de classe supplémentaire pour héberger celle qui était localisée en élémentaire.

À la rentrée, tous les élèves profiteront des nouvelles classes, car elles ont été réaménagées cet été.

Les espaces extérieurs ont également évolué : les deux cours ont été agrandies, et les espaces verts repris. Les jeux dans la cour sont modernes, après la rénovation effectuée à la rentrée 2014.

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs accueillera les enfants de Louis-Pasteur et d'Alphonse-Daudet, avec une capacité de 120 places. Il comprend 8 salles d'activités (4 pour les élèves de maternelle et 4 pour les élémentaires) et des terrasses accessibles des salles d'activité du rez-de-chaussée pour des animations en extérieur l'été. Certaines toitures sont végétalisées.

Le nouveau bâtiment est entièrement accessible, avec un ascenseur.

Quelques chiffres

Coût de l'opération : 4 770 000 €
Plus de 1 000 m²
pour le nouvel accueil de loisirs

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ÉQUIPEMENT
M. Benoît Blanchard



SERVICES TECHNIQUES

Mairie bâtiment B
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
01 30 72 31 90 – ermont.fr

La nouvelle saison culturelle 2015/2016

La saison jeune public



© Virginie Delattre

Avec *Au loin*, du Plastique Palace Théâtre, Ulysse nous embarque pour un long voyage initiatique. Le petit navigateur de l'impossible nous parle d'aventure, d'amour, de frustrations ou encore de courage. Du théâtre d'objets à voir dès 3 ans, **mercredi 18 novembre**.



© Virginie Delattre

Couac, de la C^{ie} Succursale 101, mêle théâtre d'ombres, danse, marionnettes et s'inspire librement du conte *Le vilain petit canard*. À voir **mercredi 24 février**, à partir de 2 ans.



© Damien Chemin

Samedi 9 janvier, tels des explorateurs, les enfants sont invités à pénétrer dans le monde poétique et énigmatique du *Petit peuple de la brume*. À voir dès 4 ans.



© DR

Dans le cadre du festival Premières Rencontres, le Pôle Culturel accueille, **dimanche 20 mars**, *Enchantés* de la C^{ie} Le fil rouge théâtre. Sur une grande toile déroulée sur le sol, un chanteur et un danseur découvrent les mouvements, les sons, les rythmes, les couleurs... Pour les tout-petits, dès 6 mois.

Les spectacles *Impromptu* du Fil rouge théâtre et *Pica pica* d'Eleonora Ribis seront également joués dans les crèches de la ville, dans le cadre de Premières Rencontres.

La saison tout public



© Bruno Devaele

Samedi 7 novembre, plongez dans les univers parallèles de *Constellations*, une pièce de théâtre de Nick Payne qui déroule l'histoire d'un couple, de la première rencontre jusqu'à la fin, en passant par le mariage et la maladie.



© Marius Fauvel

En équilibre entre le théâtre et le cabaret, la variété et la chanson, sorti d'un univers burlesque et absurde, *La Lune et l'Ampoule* est un moment de bonheur, de poésie et de tendresse à l'atmosphère fellinienne. Au Théâtre Pierre-Fresnay, **vendredi 4 décembre**.

Répétition générale de *Thé à la menthe ou t'es citron ?*

Nous sommes à quelques jours de la première représentation d'une mauvaise pièce de théâtre jouée par des comédiens tout aussi mauvais. Et rien n'est prêt... Le trac monte, la mémoire fait encore défaut... Il y a encore du boulot ! Cette pièce a reçu le **Molière du meilleur spectacle comique 2011**.

➤ **Répétition générale, jeudi 14 janvier, offerte aux abonnés de la saison 15-16 (dans la limite des places disponibles).**



© DR

Henri est un petit garçon ordinaire qui a toujours l'impression d'être invisible. Tout le monde n'a d'yeux que pour son petit frère Edgar. Edgar est différent, exubérant, flamboyant ! Et Henri dans tout ça ? Une création de La Manivelle Théâtre, à voir en famille dès 8 ans, **samedi 16 janvier**.



© Philippe Boyer

L'œuvre culte de Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, est aujourd'hui portée au théâtre. **Vendredi 29 janvier**, découvrez les aventures cocasses de deux Parisiens, écologistes avant l'heure, qui livrent une encyclopédie de la bêtise humaine à la fois philosophique et burlesque.



© Nani Vallis

Le spectacle *Réfugiée poétique* est présenté à toute la famille, à partir de 7 ans. Ce spectacle de danse et théâtre visuel de Claire Ducreux nous embarque dans l'univers d'un vagabond qui découvre un parc et le choisit comme refuge provisoire. Sous nos yeux, un pont se transforme en bateau, une sculpture devient son compagnon de voyage... À voir **vendredi 5 février** !



© Thierry Aillaud

Dans *L'œuf, la poule ou Nicole ?* Nicole Ferroni présente un premier spectacle aussi déjanté qu'elle ! Révélée dans l'émission *On ne demande qu'à en rire* sur France 2 et grâce à ses chroniques délurées sur *France Inter*, elle nous concocte là une omelette à sa façon, composée de personnages inattendus et hauts en couleur ! Découvrez-la **vendredi 12 et samedi 13 février**.



© Emmanuelle Sales

Avec *Le Mariage de Figaro*, découvrez ou redécouvrez, la prose insolente de Beaumarchais, un classique, dont la mise en scène de Jean-Paul Tribout se veut optimiste, multiple et pétillante. **Vendredi 11 mars** au Théâtre Pierre-Fresnay.



© Matthieu Gibson

Aimons-nous les uns les autres, le nouveau spectacle d'Anne Roumanoff promet un moment unique et privilégié à partager en famille, **dimanche 20 mars** ! Le mot est juste, le texte ciselé, on rit mais on réfléchit aussi. À ne pas manquer.

Fabrice Melquiot réinvente le roman mythique de *Moby Dick* en une pièce de théâtre. Une invitation à prendre la mer pour toute la famille, dès 8 ans, **vendredi 1^{er} avril**.



© Jean-Louis Fernandez

Poids plume est un spectacle de marionnettes plutôt chouettes ! Trois de ces petits oiseaux proposent de vous faire découvrir leur univers mystérieux. Mais l'une d'entre elles, Alba, effrayée à l'idée de grandir, refuse bientôt de s'alimenter... Un spectacle pour toute la famille, dès 7 ans à voir **dimanche 10 avril**.



© A. Plenne

Après quelques années de vie commune, Marianne et Georges ne se supportent plus. Grâce aux expériences du docteur Galopin, ils vont chacun être mis en face de leur fantôme... *Georges et Georges*, une comédie survoltée et hilarante sous le signe de Georges Feydeau, avec Davy Sardou et Alexandre Brasseur. **Dimanche 17 avril**.



© Rappeneau

Abonnements

Appelez-nous au **01 34 44 03 80** à partir du 1^{er} septembre pour prendre rendez-vous sur l'une des dates suivantes, à choisir selon l'abonnement souhaité :

- **Lundi 7 septembre** : Périple.
- **Mardi 8 et mercredi 9 septembre** : Périple / Présence / Parcours.
- **Judi 10 et vendredi 11 septembre** : rendez-vous pour les abonnements et cartes d'adhésion (minimum trois spectacles).
- **À partir du samedi 12 septembre, sur le Forum des associations** : abonnements et cartes d'adhésion sans rendez-vous.

La saison musicale



© Mavence G W

Le festival Jazz au fil de l'Oise vous propose, pour cette nouvelle édition, deux concerts à Ermont. **Giovanni Mirabassi Quartet** et **Stéphane Kerecki Quartet** se partageront la scène du Théâtre Pierre-Fresnay pour un moment de jazz intense, **jeudi 3 décembre**. Puis, le **Trio Joubran**, vous fera découvrir son immense maîtrise de l'oud lors d'un concert mêlant authenticité et excellence, **vendredi 11 décembre**.



Samedi 30 janvier, Irma, de manière intimiste, simplement accompagnée d'un guitariste, vous transportera dans l'univers musical de son nouvel album, *Faces*, grâce à ses mélodies ciselées et sa voix, toujours intense et sans artifice.

Autour de *La Messe pour deux orgues et chœur* de Louis Vierne, le **Chœur régional Vittoria d'Île-de-France**, chœur d'oratorio composé de 60 choristes, proposera, **vendredi 20 mai**, un concert chœur et piano : Fauré, Debussy, Caillebotte...



© François Bertheiot

+ toute la saison dans le **programme 2015/2016** joint à ce magazine



- **THÉÂTRE DE L'AVENTURE**
1 rue Gambetta (croisement des rues Gros-Noyer/Gambetta)
- **THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY**
3 rue Saint-Flaive Prolongée
Réservations au 01 34 44 03 80
- **PÔLE CULTUREL D'ERMONT**
3 rue Saint-Flaive Prolongée
Réservations au 01 34 44 03 80
culture@ville-ermont.fr

Visages de l'art : une saison de conférences



Histoire du Cinéma à travers ses grands maîtres

PAR STEPHAN KREZINSKI

Cette première série de quatre conférences passe en revue l'œuvre de grands maîtres qui ont façonné le cinéma, ainsi que les grands courants qui l'ont parcouru. Ces conférences reposent sur de nombreux extraits de films et ont une vocation à la fois pédagogique et ludique. D'Alfred Hitchcock à Chaplin, en passant par Luis Buñuel...

➤ **Quatre conférences en octobre**

L'Égypte et ses demeures d'éternité

PAR MARIE-NOËL BELLESSERT



L'Égypte ancienne nous est connue par son domaine funéraire, souvent bien conservé à l'abri des inondations. Mais l'étude de ces demeures d'éternité, royales et civiles, ne se limite pas au monde des morts, elle nous permet de remonter le temps, de comprendre cette civilisation, ses structures politique, sociale et religieuse et finalement, sa conception de la vie.

➤ **Six conférences en janvier-février**

Grands maîtres de l'Art Moderne

PAR LIONEL CARIOU DE KERYS



Manet, Renoir, Van Gogh, Gauguin, Modigliani, Mondrian... Autant de grands noms d'artistes qui évoquent en nous la modernité absolue de leurs œuvres, réalisées entre la fin du XIX^e siècle et les premières années du XX^e siècle. Ce cycle de conférences propose de vous éclairer sur l'œuvre de ces géants de l'art moderne.

➤ **Six conférences en mai et juin**

Les arts dans les anciennes capitales de l'Autriche-Hongrie (1848-1938)

PAR FLORENCE VARLOT



Le Danube et la Moldau ne sont pas si éloignés de Paris et pourtant ! Découvrons Vienne, Prague, Budapest, qui attirent chaque année de plus en plus de touristes. Chacune conserve ses propres caractéristiques et se distingue fortement de ses deux voisines. En architecture par exemple, à Vienne, avec

Adolf Loos et Otto Wagner, on est frappé par l'épure et le rationalisme, alors que Prague est célèbre pour avoir développé le cubisme même sur ses façades. La tradition des bains fait de Budapest, encore mystérieuse, un site unique en Europe. Et pourtant toutes trois possèdent énormément de points communs, parfois cachés.

➤ **Six conférences de novembre à décembre**

Arts sacrés d'Asie du Sud-Est

PAR KATIA THOMAS ET GABRIELLE ABBE

Parties d'Inde, les religions hindouistes et bouddhistes ont voyagé au gré des échanges commerciaux et se sont épanouies en Asie du Sud-Est, où les hommes ont construit, dès les premiers siècles de notre ère, des temples en l'honneur des Dieux indiens. Autrefois nommée « Inde transgangaïque », les cultures sud-est asiatiques s'inscrivent donc dans la continuité des arts sacrés indiens, tout en développant leur propre esthétique. De temples en temples, de sites bouddhistes en lieux de culte hindouistes, ce cycle de conférences vous entraîne dans les hauts lieux sacrés des anciens royaumes de l'Asie du Sud-Est...

➤ **Cinq conférences en mars-avril**



Les visites-conférences

Visites de musées, de lieux remarquables, d'expositions, de quartiers complètent les conférences en salle.

Ces visites-conférences sont toujours l'objet de réservation. Des changements de dates sont possibles en fonction du nombre de confirmations et vous en serez informé le cas échéant.

PROPOSÉE PAR FLORENCE DESHAYES

➤ **Saison La vie magnifique au Palais de Tokyo**
Samedi 7 novembre

Trois artistes... se racontent...

Ugo Rondinone : artiste suisse, il transforme le Palais de Tokyo en « palais de glace », invitant le visiteur à traverser le labyrinthe de la vie du poète américain John Giorno, figure majeure de la scène Underground des années 1960.

Ragnar Kjartansson et Mélanie Matranga : ces deux jeunes artistes présentent leur première exposition personnelle. **Ragnar Kjartansson**, artiste islandais, explore de façon poétique et surprenante la vie quotidienne occidentale, brouillant les frontières entre réalité et fiction. **Mélanie Matranga**, jeune française, crée plusieurs environnements grâce à un important ensemble d'images, de sculptures et d'éléments d'architecte. Les visiteurs évoluent à travers l'exposition en passant d'un milieu et d'un état à un autre, au fil de chemins détournés.

AVEC UN(E) MÉDIATEUR(TRICE) DU MUSÉE

➤ **Fragonard amoureux au musée du Luxembourg**
Samedi 16 janvier



L'inspiration amoureuse parcourt l'œuvre de Jean-Honoré Fragonard (1732-1806). Se faisant tour à tour galante, libertine, audacieusement polissonne ou au contraire ouverte à une nouvelle éthique amoureuse, celle-ci ne cesse en effet de mettre en scène la rencontre des corps et la fusion des âmes. Réunissant peintures, dessins et ouvrages illustrés, au contenu érotique parfois explicite, l'exposition du musée du Luxembourg met pour la première fois en lumière l'œuvre de Fragonard à travers ce prisme amoureux, la resituant à la croisée des préoccupations esthétiques et morales du siècle des Lumières.



AVEC KATIA THOMAS

➤ **Les collections d'Asie du Sud-Est du musée Guimet**
Samedi 9 avril

Afin d'apprécier les arts sacrés de l'Asie du Sud-Est, partons à

la découverte des collections du musée Guimet qui, en présentant des pièces d'une qualité exceptionnelle, permettent d'avoir un panorama complet sur les arts des différents royaumes présentés dans les conférences.

AVEC FLORENCE VARLOT

➤ **Le Musée de Montmartre et les Jardins Renoir**
Vendredi 20 novembre



La vieille demeure est des plus charmantes, à l'abri du tourisme de masse de la butte.

Cette dernière a toujours attiré les artistes, français et étrangers. Certains sont devenus très célèbres. Entre cabarets et ateliers, ils ont refait le monde et renouvelé leur art.

➤ **Les artistes de Montparnasse**
Vendredi 27 mai



Après Montmartre, le quartier de Montparnasse est celui où vont s'établir de nombreux sculpteurs et peintres. Quelques ateliers d'artistes ont été préservés. Des immeubles, où ils habitaient à plusieurs sont encore visibles. Sans parler des fameuses brasseries (Dôme, Coupole, Rotonde...) qu'ils fréquentaient et parfois même décoraient. Plongée culturelle dans le XX^e siècle débutant.

☎ **INFORMATIONS AU**
01 34 44 03 86

La saison **tout public**

Le professeur Rollin se rebiffe

SEUL EN SCÈNE DE ET PAR FRANÇOIS ROLLIN



François Rollin revient sur scène avec son personnage de professeur et, fidèle à sa mission sacrée, répond consciencieusement aux questions qu'on lui pose, et plus consciencieusement encore à celles qu'on ne lui pose pas ! Les temps changent et les interrogations farfelues et absurdes (*pourquoi dit-on raisin noir et raison blanc alors qu'aucun des deux n'est noir ou blanc, ce qu'il faut penser du paprika, ou quels sont les ouvrages majeurs sur la perdrix ?*) se mêlent désormais au débat politique (la mondialisation, les flux migratoires, la fin du romantisme ou la bien-pensance)...

➤ **Vendredi 16 octobre à 20 h 30** – Théâtre Pierre-Fresnay
T.P. : 24,50 € / T.R. : 21 € / Carte : 18,70 €

RÉSERVATION : 01 34 44 03 80

HORAIRES DES RÉSERVATIONS
MERCREDI : 10 H – 12 H PUIS 15 H – 17 H
JEUDI ET VENDREDI : 15 H 30 – 19 H
SAMEDI : 10 H – 13 H 30

(DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE INCLUS)

OUVERTURE DES ABONNEMENTS
sur rendez-vous téléphonique à partir du 2 septembre (cf p.27).

PENSEZ AU TARIF - DE 14 ANS

Les enfants de - de 14 ans accompagnés de leurs parents pourront profiter d'un tarif à 6 € sur une sélection de spectacle.



Molière, l'Immortel

ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE
PAR BRUNO DUBOIS /
C^{IE} LE THÉÂTRE D'APRÈS

Molière, l'Immortel retrace la vie de notre plus grand

et proluxe dramaturge, le plus joué depuis trois siècles. Son parcours fut cependant émaillé d'insuccès. Ses débuts furent difficiles, il subit la censure. Sa vie personnelle fut également houleuse. Quoi qu'il en soit, Molière traverse les époques sans prendre la moindre ride, n'en déplaît à ses détracteurs. Molière restera immortel aux yeux du roi et de tous.

➤ **Samedi 3 octobre à 20 h 30** – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 €

La saison **jeune public**

Mooooooooonstres

THÉÂTRE / C^{IE} LABEL BRUT / DÈS 3 ANS



Qui n'a jamais jeté un œil sous son lit avant d'aller se coucher ? Qui n'a jamais cru, embrumé par le sommeil, qu'une créature rodait dans sa chambre ?

L'histoire débute à la tombée de la nuit, quand tous les chats sont gris. Dans un grand lit, rempli de surprises, le comédien tente de trouver le sommeil. Mais ce n'est pas toujours si simple. Entre images réelles et imaginaires, difficile de fermer les yeux. Alors,

avec les draps, les coussins, les plumes et sans un mot, il crée des monstres pour mieux les apprivoiser.

De quoi rire, découvrir le plaisir de se faire peur, affronter ses angoisses et les manipuler. Car finalement, c'est parfois très utile un monstre !

➤ **Samedi 10 octobre à 16 h** – Théâtre de l'Aventure
T.P. : 9,40 € / T.R. : 7,70 € / Carte : 6,10 € / Tarif -14 ans : 6,50 € €

THÉÂTRE DE L'AVENTURE
1 rue Gambetta (croisement
des rues Gros-Noyer/Gambetta)

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80

ADJOINTE AU MAIRE
CHARGÉE DE LA CULTURE :
Mme Joëlle Dupuy



PÔLE CULTUREL
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Animation *Tout petit je lis aussi*

Pour les 18 mois/3 ans.

➤ **Samedi 19 septembre à 10 h 15 et 11 h**
Médiathèque intercommunale André-Malraux

Café-tablette

Pour adultes débutants.

➤ **Samedi 26 septembre à 15 h 30**
Médiathèque intercommunale André-Malraux

Jeux vidéo

➤ **Du 27 au 31 octobre**
Médiathèque intercommunale André-Malraux

+ d'infos sur
mediatheques.valetforet.org

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
ANDRÉ-MALRAUX
9 rue de la République
01 34 44 19 99
mediatheques.valetforet.org

+ d'infos sur
ermont.fr/culture

Fermeture de l'annexe Les Passerelles pour travaux !

En octobre, la Bibliothèque annexe Les Passerelles à Ermont, fermée pour travaux et déménagement depuis le 1^{er} juillet, rouvrira dans de nouveaux locaux à côté du Centre socio-culturel François-Rude, allée Jean de Florette.

UNE BIBLIOTHÈQUE POUR GRANDIR

La nouvelle bibliothèque sera plus particulièrement dédiée aux enfants et aux adolescents avec des espaces et des collections adaptés. Vous y retrouverez livres, revues, CD et DVD dans un nouvel espace coloré et convivial. Un espace de travail et deux ordinateurs permettront aux plus grands de venir travailler.

Un espace presse et un fonds de livres sur la parentalité, les loisirs et la vie pratique seront aménagés pour les adultes. Pendant la fermeture, les adhérents de la Bibliothèque intercommunale Les Passerelles peuvent rendre leurs documents à la Médiathèque André-Malraux et utiliser l'ensemble des médiathèques du réseau.



Inscription des élèves au Conservatoire

Les élèves sont accueillis au conservatoire à partir de l'âge de 4 ans dès lundi 1^{er} septembre.

Les inscriptions au jardin des arts (4 ans et 5 ans), découverte de la danse (6 ans), découverte de la musique (6 ans) et classe de théâtre (à partir de 7 ans) se feront à partir du 2 septembre, sur rendez-vous individuels, dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Les rendez-vous individuels sont à prendre par téléphone au 01 34 15 51 14.

Toute inscription en instrument, quel que soit le niveau, fait l'objet d'une simple préinscription, accessible par téléphone au 01 34 15 51 14, à partir du 2 septembre. Les places disponibles sont attribuées par ordre d'arrivée à partir de la fin du mois de septembre.



CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES-JUTEAU
44 rue Stalingrad – 01 34 15 51 14

CINÉMA PIERRE-FRESNAY

PLEIN TARIF : 6 €

TARIF - DE 14 ANS : 4 €

TARIF RÉDUIT (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, de 15 à 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : 4,60 €

CINÉ-JEUNESSE : 3,10 €

Le Cinéma Pierre-Fresnay vous propose deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi, à 18 h et 20 h 45, pour des films encore plus variés.
01 34 44 03 80

+ d'infos sur ermont.fr/culture/agenda/cinema

Les chaises musicales



Film français de Marie Belhomme Avec Isabelle Carré, Carmen Maura, Philippe Rebot... Durée : 1 h 23

© Bac Films

Perrine est une musicienne presque professionnelle. Elle vit seule et anime des goûters d'anniversaires. Par accident, elle fait tomber un homme dans la benne d'une déchèterie. L'inconnu est dans le coma, mais Perrine est prête à tout pour qu'il se réveille. Elle s'immisce dans sa vie pour le découvrir, lui emprunte son boulot, son appartement, son chien... Et surtout, elle tombe amoureuse...

Mardi 15 septembre à 18 h et 20 h 45

Coup de chaud



Film français de Raphaël Jacoulot Avec Jean-Pierre Darroussin, Grégory Gadebois, Karim Leklou... Durée : 1 h 42

© TS Productions

Au cœur d'un été caniculaire, dans un petit village à la tranquillité apparente, le quotidien des habitants est perturbé par Josef Bousou. Fils de ferrailleurs, semeur de troubles, il est désigné par les villageois comme étant la source principale de tous leurs maux...

Mercredi 16 septembre à 18 h et 20 h 45

Mission : Impossible - Rogue Nation



Film américain de Christopher McQuarrie Avec Tom Cruise, Simon Pegg, Jeremy Renner... Durée : 2 h 10

© 2015 Paramount Pictures

L'équipe Impossible Mission Force est dissoute et Ethan Hunt se retrouve isolé, alors que le groupe doit affronter un réseau d'agents spéciaux particulièrement entraînés, le Syndicat. Cette organisation sans scrupule est déterminée à mettre en place un nouvel ordre mondial à travers des attaques terroristes de plus en plus violentes. Ethan regroupe alors son équipe et fait alliance avec Ilsa Faust, agent britannique révoquée dont les liens avec le Syndicat restent mystérieux. Ils vont s'attaquer à la plus impossible des missions : éliminer le Syndicat.

Mardi 22 septembre 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)

Une famille à louer



Film français de Jean-Pierre Améris Avec Benoît Poelvoorde, Virginie Efira, François Morel... Durée : 1 h 36

© Studio Canal

Paul-André est riche mais seul, et il s'ennuie profondément et finit par conclure que ce dont il a besoin, c'est d'une famille ! Violette, quadragénaire pleine de peps, est menacée d'expulsion et a peur de perdre la garde de ses deux enfants. Paul-André propose alors un contrat en tout bien tout honneur pour louer sa famille contre le rachat de ses dettes. Pour le meilleur et pour le pire...

Mercredi 23 septembre à 18 h et 20 h 45

Antigang



Film français de Benjamin Rocher Avec Jean Reno, Caterina Murino, Alban Lenoir... Durée : 1 h 30

© SND

Serge Buren, flic de légende, est entouré d'une bande de jeunes flics aux méthodes peu conventionnelles. Qu'importe qu'ils utilisent des battes de baseball ou « oublient » le règlement au cours d'arrestations spectaculaires, les résultats sont au rendez-vous ! Mais c'était sans compter un groupe de braqueurs meurtriers : leurs méthodes expéditives suffiront-elles à arrêter ces criminels autrement plus machiavéliques ?

Mardi 29 septembre à 18 h et 20 h 45

Papa Lumière



Film français de Ada Loueïh Avec Niels Arestrup, Julia Coma, Natacha Lindinger... Durée : 1 h 24

© 2015 Paramount Pictures

Aéroport Charles de Gaulle, avril 2011. Jacques et Safi débarquent d'Abidjan, d'où ils ont été rapatriés en urgence. Lui a le cuir vieux, tanné par sa vie d'hôtelier expatrié. Elle, 14 ans, vivait avec sa mère et ne sait que penser de ce père foireux qui l'a embarquée avec lui d'un coup. Déplacés dans un centre d'accueil à Nice, ils vont apprendre à se connaître, à s'aimer peut-être. Mais il y a Gloria aussi, la mère de Safi, laissée dans la tourmente d'Abidjan...

Mercredi 30 septembre à 18 h et 20 h 45

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CULTURE : Mme Joëlle Dupuy



POLE CULTUREL
3 rue Saint-Flaive Prolongée
01 34 44 03 80 – ermont.fr/culture

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine Évasion, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : ermont.fr.

Tous les samedis

De 9 h à 12 h : ateliers de réparation au Repair Café (sous réserve de disponibilité des bénévoles). 254 rue Louis-Savoie



Samedi 5

8 h – 12 h : animations au marché Saint-Flaive.

Lundi 7

20 h 30 : réunion préparatoire du Téléthon. Salle Jacques Berthot (mairie bâtiment B)

Mercredi 9

8 h – 12 h : animations au marché Saint-Flaive.

Samedi 12

9 h – 19 h : Forum des associations et de la vie locale. Théâtre Pierre-Fresnay



Dimanche 13

12 h 30 : pique-nique partagé du conseil de quartier Cernay-Glatignies. Accueil de loisirs Paul-Langevin

Lundi 14

Début des inscriptions pour les contrats découvertes sport et culture et pour les activités aquatiques. Retrait des dossiers toutes activités. Espace jeunesse

Du 15 au 18

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 15

18 h et 20 h 45 : Les Chaises musicales. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 16

Début des inscriptions aux activités jeunesse. Espace Jeunesse
18 h et 20 h 45 : Coup de chaud. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 17

9 h – 17 h 30 : Forum pour l'emploi des communautés d'agglomération de Val-et-Forêt et du Parisis. Centre des sports et loisirs de Franconville



9 h – 12 h : permanence Ami services. Mairie bâtiment A
20 h 45 : réunion du conseil municipal. Salle Jacques Berthod (mairie bâtiment B)

Vendredi 18

10 h 30 – 12 h : conférence santé pour les seniors. Espace Jeunesse

Date limite des inscriptions pour le tournoi de pétanque pour tous. CCAS



Dimanche 20

6 h – 18 h : brocante. Parkings du marché Saint-Flaive, de la gare Ermont Halte et du parc Beaulieu

Lundi 21

Début des inscriptions pour le stage multisports organisé du 19 au 23 octobre. Espace Jeunesse

Mardi 22

18 h et 20 h 45 : Mission : impossible – Rogue Nation. Cinéma Pierre-Fresnay

Mercredi 23

18 h et 20 h 45 : Une famille à louer. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 24

14 h 30 : thé dansant des seniors. Théâtre Pierre-Fresnay

Samedi 26

Dès 19 h : fête des vendanges. Place Anita-Conti



Lundi 28

18 h : date limite de remise des candidatures pour le Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ).

Mardi 29

18 h et 20 h 45 : Antigang. Cinéma Pierre-Fresnay
20 h : rencontre parents/professionnels. Centre socio-culturel des Chênes



Mercredi 30

18 h et 20 h 45 : Papa Lumière. Cinéma Pierre-Fresnay

+ d'infos sur ermont.fr

Et en octobre, le Cinéma Pierre-Fresnay vous proposera *Le Tout Nouveau Testament*, *La Volante* et *Vice Versa* (ciné-jeunesse)...

LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

Triste État

Depuis deux ans, l'État a décidé de baisser drastiquement les dotations qu'il attribue aux communes. Pour Ermont, en ce qui concerne la Dotation Globale de Fonctionnement, le manque à gagner par rapport à 2013 a été de 265 995 euros en 2014, est de 886 875 euros cette année et sera de 1 507 755 euros en 2016, puis de 2 128 635 euros en 2017 et les années suivantes. Ce manque à gagner représente l'effort de gestion que doit faire la commune pour ne pas dégrader la situation budgétaire de la ville. À cause de cette réduction des dotations, ce sont ainsi les services publics locaux et la capacité d'investissement des communes que l'État met directement en danger. À charge aux maires, donc, de faire le « sale boulot » pour trouver les solutions très souvent difficiles pour équilibrer le budget de leurs communes. Et les maires se retrouvent ainsi en première ligne lorsque nos concitoyens sont parfois mécontents face à des décisions prises sous la contrainte de ces baisses imposées par l'État.

À cela s'ajoute la perte pour Ermont de la Dotation de Solidarité Urbaine dite « cible ». La perte de cette dotation entraîne pour Ermont des diminutions sur tous les crédits qui relèvent de la politique de la ville (consacrée aux quartiers les plus fragiles de notre territoire) et sur une partie du secteur éducatif, ainsi qu'une augmentation de notre contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. Ce sont donc des dotations qui bénéficiaient à des secteurs-clés d'Ermont qui nous sont ainsi retirées.

À cette bien triste réalité s'ajoutent les charges que l'État fait par ailleurs peser sur les communes, que ce soit dans le domaine de l'éducation avec, entre autres, les coûts induits par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ou relativement aux diverses mises aux normes imposées : travaux d'accessibilité dans tous les établissements municipaux recevant du public (travaux qui se chiffrent par millions d'euros...), obligation de rénovation thermique des bâtiments, ou encore diagnostics excessivement coûteux pour détecter l'éventuelle présence d'amiante dans les enrobés bitumés de la voirie...

Pour faire face à ce désengagement de l'État, la plupart des communes de notre pays se retrouvent ainsi contraintes d'augmenter la fiscalité et les tarifs des services publics locaux – voire même, dans certains cas, de fermer certains services –, d'abandonner des projets d'investissement, de diminuer les subventions attribuées aux associations, etc. : effets dramatiques de la politique menée par le gouvernement qui préfère faire payer par les communes les erreurs de sa propre gestion, en laissant les maires et leurs équipes affronter localement les conséquences de ces décisions prises dans les hautes sphères de l'État.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

L'éducation doit rester une priorité

À la toute fin de l'année scolaire, Monsieur le Maire a cosigné avec son adjointe à l'éducation un courrier aux parents d'élèves annonçant des mesures d'économie dans les écoles : moins d'ATSEM par classe (les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles assistent les enseignants en école maternelle) et un taux d'encadrement des enfants réduit lors de la pause méridienne.

Cette décision est annoncée quelques jours après le dernier Conseil municipal de l'année, au cours duquel rien n'a été dit à ce sujet. Pire, la commission éducation (regroupant des élus, des parents d'élèves, des habitants et des techniciens) était réunie quelques jours auparavant sous la présidence de Madame l'adjointe à l'éducation. Un point sur la prochaine rentrée a été effectué sans qu'aucune information à ce sujet n'ait été donnée.

Coutumier du fait (il y a quelques années, il avait tenté au début du mois de juillet de faire passer une controversée charte des ATSEM), Monsieur le Maire décline désormais toujours la même méthode, celle de la décision solitaire. Les élus municipaux et les représentants de parents d'élèves ne sont pas considérés, pas plus que les enseignants, et les groupes de concertation sont en fait des groupes d'information.

Ainsi Monsieur le Maire et son équipe reviennent une fois de plus sur l'une de leurs promesses de campagne, en impactant budgétairement le domaine de l'éducation. Si nous ne nions pas les difficultés financières actuelles (nous avons fait des propositions en ce sens), nous demandons que les écoles soient autrement considérées. Autre promesse bafouée, celle prise, la main sur le cœur et en réunion publique par Monsieur le Maire, sur les taux d'encadrement des enfants par la Mairie.

Écoute, partage de l'information, respect des organes représentatifs, respect du personnel communal et respect de ses propres promesses, Monsieur le Maire a malheureusement fini l'année comme il l'avait commencée, en piétinant tout de ce qui doit être au cœur de la gestion d'une ville.

Le groupe Générations Ermont :
Mathias TROGRIC, Carole CHESNEAU,
Alain FABRE, Marine GILBERT
contact@generations-ermont.fr

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

Une gestion chaotique de la baisse des dotations de l'État !

Dans son éditto du dernier magazine municipal, sous l'accroche « le nouveau défi financier », Hugues Portelli revenait à nouveau sur la baisse des dotations de l'État. Ce sont en effet pour notre ville près de 700 000 € de baisse dès 2015 et trois fois plus en 2017, soit 2,1 M€. De plus, Ermont bénéficiait jusqu'à présent d'une dotation complémentaire, la DSU, « dotation de solidarité urbaine », réservée aux 250 premières communes d'un classement, tenant compte du revenu des habitants et du nombre de bénéficiaires d'aides au logement. Ermont, préalablement classée 247^{ème} se situe désormais à la 270^{ème} place et perd ainsi plus de 400 000 € complémentaires.

Tout en condamnant ces dispositions d'austérité du gouvernement, dit socialiste, nous notons deux choses : 1) en tant que sénateur, notre Maire appartient à un mouvement politique considérant insuffisant le plan d'austérité du gouvernement, 2) en tant que candidat aux élections municipales de 2014, notre Maire ne pouvait ignorer les risques de baisse des dotations de l'État comme ceux associés au bénéfice de la DSU.

Dans ce contexte, dès le premier conseil municipal de cette mandature, nous avons souligné la nécessité d'ouvrir un large débat sur le « nouveau défi financier » de notre Commune. Mais depuis bientôt 18 mois, c'est bien à une gestion chaotique que nous assistons, avec des coupes budgétaires opérées au coup par coup et ciblées sur l'enfance et la culture !

C'est en effet sous le prétexte de la baisse des dotations, que la réforme des rythmes scolaires a été bâclée et qu'aucune activité péri-scolaire n'a été instaurée, puis que certains centres de loisirs n'ont pas été accessibles cet été, que la tarification des centres de loisirs a été augmentée de 3,5%, que le taux d'encadrement dans les cantines a été réduit, qu'il n'y a désormais plus un ATSEM par classe maternelle. C'est aussi pour cette raison, que la tarification des activités culturelles a augmenté de 10% et que, comme évoqué par nos soins lors du dernier Conseil Municipal, la rumeur de fermeture à terme du Théâtre de l'Aventure, offrant pourtant des spectacles de qualité d'artistes du monde associatif, semble malheureusement bien fondée.

Nous condamnons cette gestion chaotique ciblée sur l'enfance et la culture et vous appelons à nous rejoindre pour préparer l'alternative de gauche, écologiste et solidaire.

Patrick von Dahle
energie.citoyenne@laposte.net
http://energiecitoyenneermont.fr

Numéros utiles — État civil

➔ **Quand venir en mairie ?**

100 rue Louis-Savoie
 BP 40083 – 95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38 – Fax 01 34 15 29 92
 mairie@ermont.fr
Lundi au mercredi : 9 h - 12 h & 14 h - 17 h 30
Jeudi et samedi : 9 h - 12 h
Vendredi : 9 h - 12 h & 14 h - 16 h 30
Samedi : 9 h - 12 h pour l'État civil uniquement

➔ **Collecte des objets encombrants**

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.
Secteur 1 : 15 septembre et 20 octobre 2015
Secteur 2 : 16 septembre et 21 octobre 2015
Secteur 3 : 17 septembre et 22 octobre 2015
Secteur 4 : 18 septembre et 23 octobre 2015
 Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur www.ermont.fr ou www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude – Éco-site
 12 rue Marcel-Dassault – Parc d'activité des Colonnes – 95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92
 contact@syndicat-emmaude.com



➔ **Services d'urgence**

Pompiers 18
Médecins : • SAMU : 15
 • SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15**

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)
Syndicat des vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Pharmacies de garde : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

➔ **Permanences de vos élus**

• **M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.**
 • **Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.
 • **Conseillers départementaux du Val-d'Oise** : Xavier Haquin et Aurore Jacob – Permanence sur rendez-vous en mairie principale, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. **Prochaines permanences** : samedis 5 septembre et 3 octobre. Prenez rendez-vous au **01 34 25 30 14** ou par mail à l'adresse carole.bakour@valdoise.fr
 • **Député** : Gérard Sebaoun – Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18 h. **Prochaines permanences** : 11 septembre et 9 octobre. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20**, par mail à l'adresse gsebaoun@assemblee-nationale.fr ou par courrier : Gérard Sebaoun – Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

23 : Naël Aoudia
 27 : Lewi Girma Legesse

MARIAGES

I MAI

23 : Frédéric Heng Ngi et Virginie Gault
 30 : Didier Gorgos et Mélanie Sorel

I JUIN

6 : Georges Martins et Nathalie da Silva
 12 : Jean-Marc et Azussa Noguchi
 20 : Alain Reis da Cunha et Salima Aouichat
 26 : Olivier Salkaln et Laetitia Gernez
 27 : Sébastien Guay et Aurélie Sorasio – Denis Le Rolland et Fabienne Barazzutti – Mukanya Ilunga et Helene Pemba

I JUILLET

4 : Jean-Baptiste Cayla et Cindy Riotte
 11 : Nicolas Aupé et Laïla Mellah – Antonio Pina et Gaëlle Cosquer
 25 : Julien Daufour et Amélie Levasseur
 27 : Geoffrey Courtin et Séverine Mancinelli
 31 : Dominique Tran et Marie-Alice Geant

I AOÛT

1^{er} : Mohammed Hamidi et Perrine Allo
 7 : Johnny Barbos et Céline Legay

DÉCÈS

I AVRIL

23 : Régine Thibaut épouse Ribaudino (80 ans)
 30 : Simone Caraës Veuve Laval (88 ans)

I MAI

3 : Simone Robin Veuve Poullain (93 ans)
 10 : Marie-Claire Brod Veuve Berhault (60 ans)
 11 : Robert Fournier (80 ans)
 12 : Nelly Herblin (93 ans)
 17 : Colette Chatignoux Veuve Lambert (81 ans)
 18 : Denise Chéron Veuve Binet (86 ans)
 30 : René Bagage (85 ans)

I JUIN

2 : Agnès Courage Veuve Bagage (91 ans)
 Kéhetzik Kardjian Veuve Katchdourian (89 ans)
 4 : Jean-Pierre Blanchet (79 ans)
 11 : Bernard Willame (85 ans)
 12 : Julienne Filin Veuve Rosillette (90 ans)
 13 : Mohamed Ouamar (79 ans)
 19 : Jacques Leroy (86 ans)
 24 : Philippe Soufflet (78 ans)
 29 : Luis Carvalho (53 ans)

I JUILLET

9 : Gérard Lambert (65 ans)
 10 : André Raidron (84 ans)
 16 : Henri Lagana (79 ans)

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

NAISSANCES

I AVRIL

6 : Diego Agossu Ayissi
 13 : Noé Tofili
 14 : Marwa et Safa Haddari
 17 : Ayden Diop
 18 : Lyne Schlemmer
 19 : Capucine Duval
 20 : Sarah Kakar – Mae-Linh Muchery
 21 : Joachim Samson Zilliox
 22 : Clément Chet – Lucas Lecoq
 27 : Lyla Merhab Vilatte

I MAI

1^{er} : Sohaïb Houari
 2 : Anissa Ait Omar
 3 : Nathan Delaporte
 5 : Enzo Sibarita
 6 : Ronahi Harite – Isabelle Rosa
 8 : Alice Sportouch Moiselet
 9 : Thya Le Jeune
 10 : Mathis Carcelès – Léo Moeket
 12 : Yohan da Costa
 17 : Alyah Gratian
 18 : Mathys Chatelin – Clément Fossette
 21 : Lucie Florus
 22 : Simon Daille-Lefevre
 23 : Brendon Dumitran Lafrance
 27 : Elicia Zinsou
 31 : Awenn Taboré Ménès

I JUIN

2 : Neyla Bazzou Saïd – Farah Karkouh
 4 : Yousra Benabdallah
 8 : Alexandre Cheynier Le Jouhan de Noblens – Amir Soliman
 10 : Arthur Alexandre
 11 : Audrey Razafinjohany – Maëlys Chabault
 15 : Yanis Benaïssa
 17 : Sonam Rashul Kassam
 18 : Kadiatou Niare
 21 : Doreene Birot
 24 : Ilyana Jean Georges – Gaek Munganga Ngwadinya
 25 : Amaury Boitel Rogard – Mamou Drame
 28 : Yanis Sadallah
 30 : Jana Djellal – Alyssia Geniez



JEAN-PAUL LEMAIRE L'ENVIE D'AIDER

Ancien ingénieur informatique, M. Lemaire a ouvert en 2012 une entreprise de services à la personne en mettant en avant l'aspect humain.

UN DESTIN TOUT TRACÉ

En parallèle de ses études d'ingénieur, Jean-Paul Lemaire s'est consacré au bénévolat avec l'association Les petits frères des Pauvres et a eu de multiples occasions d'être en contact avec des personnes âgées. Diplôme en poche, il a démarré une carrière de chef de projet informatique. Les expériences s'accumulant, M. Lemaire est devenu directeur de grands projets d'installation de logiciels informatiques, avant de finalement s'apercevoir que son travail ne lui apportait plus de satisfaction personnelle. C'est alors qu'il a décidé de prendre un congé sabbatique de 6 mois, pendant lequel il a entrepris de rénover intégralement une

bergerie en Bretagne. Cette période lui a également donné l'opportunité de reprendre le bénévolat, mis de côté pendant toutes ces années, en devenant brancardier à Lourdes. Lors de ce premier voyage, Jean-Paul Lemaire a retrouvé l'ambiance tant appréciée du bénévolat qu'il avait connue étudiant. À l'issue de son congé sabbatique, il a repris une activité professionnelle, de nouveau dans le secteur informatique, mais a tout lâché après trois ou quatre mois, réalisant qu'il ne souhaitait définitivement plus faire ce métier. C'est à ce moment-là qu'il a décidé de créer son entreprise de services à la personne. Lorsqu'il a été contacté par ses premiers

clients pour du portage de repas, il a lui-même effectué les premières livraisons. Se prêtant au jeu, il tient tout de même à préciser qu'il n'a jamais pratiqué de soins aux personnes, laissant ces tâches à du personnel qualifié et expérimenté. Sa première sala-

riée a été embauchée deux mois après le démarrage de l'activité.

UN SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

«Autonomie Sérénité Services» propose un service d'aide à la personne, spécialisé auprès des personnes âgées ou handicapées : aide à la toilette, au lever ou au coucher, à la préparation des repas ou encore à l'entretien du linge ou de la maison... Cette structure offre également un service de portage de repas à domicile. Jean-Paul Lemaire est gérant de cette entreprise qui compte aujourd'hui une trentaine de salariés. Fort de son expérience, M. Lemaire met un point d'honneur à être à l'écoute des personnes, aussi bien ses clients que ses salariés, au quotidien.

DES SERVICES POUR LES ERMONTOIS

M. Lemaire habite une commune avoisinante et souhaitait proposer ces services dans son secteur. Les prestations de service sont proposées sur les communes des alentours en restant dans une zone assez restreinte. Parmi les clients, une quarantaine d'Ermontois (soit 1/3 des clients) bénéficie de ces services ; sept Ermontois (1/4 des salariés) ont, par ailleurs, été embauchés.

EN QUELQUES DATES

- 1974-1979 : bénévolat auprès des petits frères des Pauvres
- 2010 : 1^{er} voyage à Lourdes
- Octobre 2011 : création de l'entreprise Autonomie Sérénité Services
- Avril 2012 : agrément du Conseil départemental
- 2015 : déménagement de l'entreprise à Ermont

• AUTONOMIE SÉRÉNITÉ SERVICES
• 35 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont
• 01 39 59 78 40 – 07 78 14 35 48
• contact@autonomie-serenite-services.fr